En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOLUME XXI — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 21 SEPTEMBRE 1949 — No 44

OBSERVATOIRE

Nouveau juge

M. C.-E. Gariepy, avocat bien connu d'Edmonton, où il occupe un siège de conseiller municipal, vient d'être nommé par Ottawa juge de la cour de district.

Originaire de la province de Québec, M. Gariepy demeure depuis de nombreuses années en Alberta, et il s'est toujours intéressé aux questions publiques. Il fut pendant 14 ans commissaire des Ecoles séparées d'Edmonton, et depuis neuf ans, il siégeait au conseil municipal.

Au nom de la population entière et au nom de ses compatriotes canadiens-français, nous offrons au nouveau juge nos sincères félicitations.

* * *

O Canada !

"O Canada", notre hymne national, gagne chaque jour du terrain et l'on peut dire qu'il est désormais solidement établi. A défaut d'une reconnaissance officielle par le Parlement, il jouit de la reconnaissance populaire. Et cela suffit!

Ces jours derniers, à Vancouver même, les représentants de diverses organisations civiques se réunissaient sous la prédidence du Brigadier J. C. Stewart, du Canadian Club, et à l'unanimité ils se prononcèrent en faveur de l'hymne "O Canada" (version Weir) comme chant national. A noter que cette version est une traduction de notre texte français et est chantée par nos concitoyens anglais dans toutes les parties du Canada.

Appuyant cette décision, Mme O. S. Peele, présidente du Women's Canadian Club, déclairait:

"Le simple bon sens demande que Vancouver n'essaie pas de regimber contre le reste du Canada à ce sujet." ("The common sense thing to do is not to try to buck the rest of Canada in this. . .").

Cette décision de nos concitoyens de la côte du Pacifique va sûrement faciliter l'union de toutes les bonnes volontés autour de notre hymne national. Il restera bien quelques esprits étroits et ignorants pour décrier le grand génie musical que fut Calixa Lavallée. Nous en avons eu un exemple cette semaine, dans un article de l'Edmonton Bulletin, où un scribe obscur tente vainement de ridiculiser le chant "O Canada". Il appelle "habitude stupide" le fait de chanter "O Canada"; il qualifie d'exsécrable sa musique, et pour lui les mots sont "prétentieux". On n'a pas à se surprendre des

(suite à la page 8)



Session

Je viens de convoquer en session,
Tous les goffeurs des environs.
Nous sommes asez intelligents
Pour avoir notre Parlement.

* * *

Dans la paroisse des Goffeurs,
On a des députés, des sénateurs.
On fait comme Monsieur St-Laurent:
L'on convoque notre Parlement.

* * *

Les goffeurs et leurs créatures
Ont assisté à la grande ouverture.
Faut bien mettre un peu de clinquant.,
Quant on ouvre un Parlement.

* * *

En ma qualité de Goffeur,
J'ai nommé quelques sénateurs;
Ces gens-là ne parlent pas souvent.
Ils font comme ceux du Parlement.

* * *

A la session des Animaux,
Ca se chamaille, rien de plus beau.
Ils se griffent, se montrent les dents;
Ca se passe comme ça dans les Parlements.

* * *

On a de grands discours, de la parlotte,
Des belles "motions" et puis des votes.
Il n'y a rien d'aussi amusant
Que de vivre au Parlement.

* * *

Pour faire taire tous les braillards
On va se voter quelques millards.
Si on nage pas dans l'argent,
A quoi ça sert un Parlement?

* * *

L'Angleterre est dans le malheur,
Et j'ai demandé à mes goffeurs
De lui voter un peu d'argent
Pour l'aider dans son Parlement.

* * *

J'ai une loi sur le fromage,
Et sans faire de gaspillage,
Tous en auront également,
Pas rien que ceux du Parlement.

* * *

Voilà, mes bien chers électeurs,
Le programme du Goffeur.
Si les gens ne sont pas contents,
Je démissionnerai du Parlement.

Le GOFFEUR

Texte intégral du discours du trône

Ottawa. — Voici le texte du discours du trône lu jeudi dernier à l'ouverture du Parlement.

Honorables membres du Sénat,
membres de la chambre
des Communes,

Dans toutes les parties du pays, on s'est profondément réjoui de ce que l'état de santé de Sa Majesté le Roi se soit constamment amélioré, au point de lui permettre de reprendre la plupart de ses occupations habituelles.

L'ouverture de la vingt-et-unième législature est marquée par la présence au Parlement, pour la première fois, de représentants de la nouvelle province de Terre-Neuve. Je suis heureux de les voir participer aux affaires nationales d'un plus grand Canada.

Par suite de l'admission de la nouvelle province de Terre-Neuve, la nation canadienne a atteint les limites géographiques prévues par les auteurs de la Confédération. Vous serez priés, au cours de la présente session, d'approuver des mesures destinées à faciliter la réalisation, jusqu'aux limites constitutionnelles, de notre condition de nation. A cette fin, il sera présenté un projet de loi visant à modifier la loi de la Cour suprême, de sorte que la Cour suprême du Canada devienne le tribunal de dernière instance pour le Canada.

Vous serez également invités à approuver des adresses priant le parlement du Royaume-Uni de conférer au Parlement du Canada le droit de modifier la constitution du Canada quant aux affaires ne relevant pas de la compétence des assemblées législatives des provinces et ne touchant pas aux droits et privilèges constitutionnels des provinces ni aux droits et privilèges actuels en matière d'éducation ou relatifs à l'usage des langues anglaise et française.

Mes ministres s'efforceront d'organiser des consultations prochaines avec les gouvernements provinciaux en vue d'une entente sur la procédure à suivre pour apporter à la constitution, au pays même, les autres modifications qui pourront s'imposer à l'occasion.

Sécurité mondiale et nationale

L'espoir que nous nourrissions il y a quatre ans de voir régner la paix et la sécurité mondiales, sous l'égide de l'organisation des Nations unies, ne s'est pas encore réalisé. Le totalitarisme communiste continue de ménager les aspirations des hommes de bonne volonté. Il y a toutefois lieu de se réjouir de ce que le traité de l'Atlantique-Nord soit entré en vigueur et qu'il révèle déjà sa valeur en diminuant les dangers d'agression armée.

Les besoins du Canada en matière de défense, tant comme pays distinct que commme signataire de ce traité, font l'objet d'un examen constant. La coordination et l'unification de nos forces armées progressent rapidement, tandis que s'améliorent les conditions du service. On accorde une attention toute particulière aux travaux de recherches et de fabrication expérimentale visant à mettre à la disposition de notre armée le matériel le plus récent et le mieux adaptés aux besoins actuels.

Il sera présenté une mesure tendant à codifier la législation relative aux forces de défense et du ministère de la défense nationale.

Vers la réalisation d'un mode d'échanges internationaux

Mes ministres sont d'avis que le bien-être et la stabilité économique des Nations de la collectivité de l'Atlantique-Nord doivent être le véritable fondement de leur aptitude à résister à l'agression et, par conséquent, à la prévenir.

Bien que les nations de l'Europe occidentale se soient remises, dans une mesure considérable, des ravages de la guerre, elles n'ont pas encore réussi à restaurer complètement leur puissance économique. La pénurie de dollars y persiste et le commerce international n'a pas retrouvé son équilibre. Le gouvernement cherche, par tous les moyens appropriés, à collaborer à la mise en oeuvre de mesures visant à restaurer l'équilibre économique. La réalisation d'un mode d'échange international, selon lequel toutes les nations commerçantes pourront exercer ensemble leur activités au sein d'un seul régime plurilatéral, reste le but ultime de mon gouvernement.

L'accord international sur le blé est entré en vigueur depuis la dernière session du Parlement. De même que d'autres mesures prises en vue de disposer de notre excédent de produits agricoles, cet accord ajoutera à la sécurité économique de bon nombre de nos cultivateurs.

La prospérité règne au pays

Au pays, la prospérité continue de régner. En général, la production agricole demeure abondante. Les placements de capitaux privés et l'embauchage se sont maintenus à des niveaux élevés. A quelques exceptions près, les rapports entre patrons et employés ont été satisfaisants.

A la suite des mesures législatives adoptées à la dernières session du Parlement, de nouveaux accords relatifs à la pension de vieillesse ont été conclus avec neuf provinces, de sorte que les vieillards et les aveugles de ces provinces peuvent maintenant toucher des pensions accrues. La conclusion d'un accord semblable avec la province de Terre-Neuve n'attend plus que l'adoption de la loi provinciale requise.

La collaboration soutenue des provinces à l'égard de l'application du programme de santé nationale a permis de réaliser de nouveaux progrès dans le sens de l'objectif visé: l'amélioration des installations sanitaires et des services de santé pour la population du pays tout entier.

La portée de la loi sur l'habitation étendue

Bien qu'il se construise cette année un nombre sans précédent d'unité d'habitation, la demande de logements persiste. A la suite de pourparlers avec les gouvernements des provinces, vous serez invités à approuver une mesure législative visant à étendre la portée de la loi nationale sur l'habitation.

On vous présentera un projet de loi prévoyant le maintien des fonctions dont s'aquitte le ministère de la reconstruc tion et des approvisionnements, y compris la responsabilité ministérielle à l'égard de la Société centrale d'hypothèque et de logements.

—Vous serez aussi saisis d'une me-

(suite à la page 8)

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Hervé Arbour,
Morinville, Alta.

A. Limoges,
Edmonton, Alta.

Mme Ant. Patenaude,
St-Henri, P.Q.

Tancrède Lessard,
Beauvallon, Alta.

Chacun de ces gagnants recevra un Album de la Bonne Chanson comprenant trente chansons.

Le Canada compte 13,545,000 âmes

Ottawa. — Au cours de l'année dernière, la population du Canada n'a cessé de s'accroître avec la conséquence qu'elle se chiffre présentement par 13,545,000 habitants, révèle l'Office fédéral de la statistique.

Grâce surtout à l'adjonction des 348,000 Terre-Neuviens et à l'apport particulièrement élevé des immigrants, la population du pays s'était accrue de 662,000 âmes à la fin de l'année se terminant le 1er juin. Toutes les provinces, sauf l'Ile du Prince-Edouard, ont profité de cette augmentation.

En 1941, lors du dernier recensement officiel, la population du Canada atteignait 11,507,000.

Québec vient en 2e place

L'Ontario a pris la part du lion de l'accroissement de la population, avec une augmentation de 114,000, tandis que, dans le Québec, l'augmentation atteignait 95,000 âmes.

Voici comment s'établit la population de chacune des dix provinces avec, entre parenthèses, les statistiques de 1948:

Ontario	4,411,000	(4,297,000)
Québec	3,887,000	(3,792,000)
Col.-can.	1,114,000	(1,082,000)
Alberta	871,000	(846,000)
Saskatchewan	861,000	(854,000)
Manitoba	778,000	(757,000)
N.Ecosse	645,000	(635,000)
N.-Brunswick	516,000	(503,000)
I. Prince-Edouard	90,000	(93,000)
Terr. N.-Ouest	16,000	(16,000)
Yukon	8,000	(8,000)

Les pays doivent près de 10 milliards aux E.-U.

Washington. — Les dus aux Etats-Unis par des pays étrangers se montent à $9,846,000,000, sans compter les dettes de la première grande guerre, qui ont été répudiées, rapporte le département du Commerce des Etats-Unis. L'Angleterre seule doit aux Américains la somme de $4,857,000,000., ce qui est 49 p.c. de toutes les créances américaines.



M. C.-E. Gariepy, nommé juge de la cour de district d'Edmonton.

M. l'abbé Ketchen fête ses 25 ans de sacerdoce

M. l'abbé Roméo Ketchen, curé de l'Immaculée-Conception d'Edmonton, a célébré dans l'intimité, le 20 septembre, le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale.

Né en Colombie, M. l'abbé Ketchen a fait ses études à Edmonton. Il est un ancien élève du collège des Jésuites. Il fut ordonné prêtre en l'église Saint-Joachim le 20 septembre 1924, par Mgr O'Leary.

On prépare un nouvel accord international sur la radio

On prévoit actuellement un nouvel accord international sur la radiodiffusion en Amérique. C'est un des buts que poursuit la Conférence régionale de la radiodiffusion en Amérique du Nord. Le ministre canadien du Transport, l'hon. Lionel Chevrier, a ouvert officiellement la conférence, qui durera probablement trois ou quatre semaines.

Le grand problème de l'Association régionale de radiodiffusion en Amérique du Nord réside principalement dans "les conditions d'interférence ou de brouillage entre les stations."

Dans son discours de bienvenue, M. Chevrier a démontré l'influence très puissante de la radio et a exprimé l'espoir que cette conférence continue la tradition d'amitié qui existe entre les pays représentés.

Le commandeur C.-P. Edwards, a accepté de diriger les délibérations durant toute leur durée; l'hon. Chevrier, à qui on avait offert un peu plus tôt la présidence des débats, s'est recusé à cause de ses obligations parlementaires.

Deux cents membres

La délégation comprend environ deux cents membres, sans compter le personnel des secrétaires et conseillers.

Les pays représentés sont les Bahamas, le Canada, la République dominicaine, les Etats-Unis et Cuba.

On a noté l'absence de Haïti et on a passé une résolution exprimant l'espoir que le Mexique puisse envoyer une délégation.

M. Chevrier

Le nouvel accord que l'on prépare remplacera l'accord signé en 1941, et prolongé en 1946, jusqu'à cette année.

M. Chevrier explique:

"Lors de l'entrée en vigueur de l'accord de la Havane, il y avait sur le continent 1,300 stations de radiodiffusion disposant de 107 canaux. Il y a aujourd'hui 2,500 stations de radiodiffusion faisant usages de ces mêmes 107 canaux.

Le plus grand problème de l'Association régionale de radiodiffusion en Amérique du Nord, dit-il réside principalement dans les conditions d'interférence ou de brouillage entre les stations. M. Chevrier rapporte qu'aux premiers jours de la radiodiffusion, vu le petit nombre de demandes de canaux, l'assignation d'un canal à une station en particulier était honorée internationalement et les canaux déjà occupés n'étaient pas assignés à d'autres stations.

Le développement de la radiodiffusion, l'augmentation énorme du nombre de radiophiles et la mise en "fonctionnement" de nouvelles stations nécissistèrent des canaux pour celles-ci.

Certes, aucun de nous ne cherche à troubler la bonne réception radiophonique, continue M. Chevrier. Certains d'entre vous êtes d'avis qu'il faut plus de canaux pour obtenir une réception plus nette. Ne devrions-nous pas nous demander, alors, si c'est le nombre de stations ou la qualité de la réception que nos citoyens désirent? Dans vos discussions, dit-il en terminant, je vous demanderais de vous rappeler que la radio exerce une très grande influence sur les aspects sociaux, éducationnels et économiques dans nos vies. Alors que chacun y mette de la bonne volonté et de la tolérance."

Immédiatement après l'ouverture, la Conférence a commencé ses délibérations à huis clos.

Le nombre des faillites dépasse celui de 1941

Ottawa. — L'Office de la Statistique dit que le nombre des faillites commerciales à l'heure actuelle est plus élevé qu'en tout autre temps dpuis 1921. La raison donné est que les marchandises sont plus abondantes et que le public achète moins. Au cours du premier semestre de 1949, 500 entreprises de construction, manufacturières, financières et autres ont été mises en faillites. Leur passif s'établissait à $8,725,000.

La G.-B. aura de l'argent pour notre blé

L'utilisation anglaise des fonds du plan Marshall pour acheter le blé canadien n'affectera pas le fonctionnement des accords anglo-canadiens sur le blé.

Elle rendra plus facile le paiement des $140,000,000 boisseaux de blé canadien que l'Angleterre s'est engagée à acheter à $2 le boisseau.

Consécration du genre humain

Cité-du-Vatican. — On annonce qu'à l'accasion d'une des messes qu'il célébrera à St-Pierre, au cours de l'Année sainte, le Pape renouvellera la cérémonie de consécration du genre humain au Coeur de Jésus, que fit Léon XIII, et au Coeur Immaculée de Marie, qu'il fit lui-même, en 1942, lors de son jublié épiscopal.

Ralliement du Rosaire à Morinville

On prépare avec zèle et confiance, le grand ralliement de la région de Morinville que Monseigneur l'archevêque convoque pour dimanche le 2 octobre, à 2h.30. Toutes les paroisses environnantes ou éloignées sont respectueusement invitées et instamment attendues. Ce sera le dernier ralliement régional, avant celui de tout le diocèse, le 9 octobre, qui selon les présages, sera un triomphe sans pareil. Sur un plan évidemment plus modeste mais avec non moins de piété mariale, Morinville, commodément située sur la route principale, voudrait que son ralliement fût une ébauche de celui que le ciel prépare à Edmonton pour le dimanche suivant.

MM. Oscar Patry et Larry McCall sont présidents conjoints d'un comité formé de MM. S. Béland, H. Boissonnault, U. Chevalier, A. Gibeau, E. Houle, L. Riopel, assistés des Chevaliers dé Colomb, de la Légion, des Lions, de la C.Y.O. et de la chorale. Pendant que les comités s'occupent et travaillent, les équipes d'hommes viennent à l'église réciter le Rosaire perpétuel. Pour la glorification de la prière en commun et la bonne renommée de la paroisse. L'éclat du ralliement rejaillira sur toutes les localités qui y contribueront.

Le programme définitif sera publié la semaine prochaine. On peut annoncer dès maintenant que le Rév. Père Labonté dirigera les cantiques chantés en choeur: l'Ave Maria de Lourdes et l'Hymne de la Croisade.

Des hommes de science ont tracé un horaire des points de départ et de rencontre le long de la route: Edmonton, 1 heure; St-Albert, 1h.15; Villeneuve et Calahoo, 1h.30; Rivière-qui-Barre et Mearns, 1h.45; Legal et Busby, 1h.15; Picardville et Vimy, 1h.; Clyde, 12h.30; le point de ralliement: le terrain des jeux, au sud-est du village. Que tous les fervents de la Croisade n'hésitent pas à s'imposer le sacrifice de venir, le 2 octobre, s'encourager les uns les autres à assurer le rétablissement général d'une ancienne tradition: La prière en famille.

"Dans chaque maisonnée, c'est coutume chez nous,
D'unir par la prière la famille à genoux."

Conférence convoquée pour discuter les problèmes constitutionnels

Lettre du premier ministre Saint-Laurent invitant les provinces à cette réunion

Ouverture de la session et abolition des appels au Conseil privé de Londres

Ottawa— Le premier ministre Saint-Laurent a adressé une let- à tous les premiers ministres provinciaux, pour les inviter à une conférence dont l'objet sera de chercher un moyen d'amender la constitution sans passer par le parlement du Royaume-Uni.

La conférence devrait se tenir dès la fin de la présente session du parlement fédéral. Si les gouvernements provinciaux le désirent une conférence préparatoire d'experts en questions constitutionnelles, pourra être tenue.

M. St-Laurent a de nouveau donné l'assurance que les droits provinciaux seraient respectés, de même que les droits du français et de l'anglais, et tous les autres droits historiques reconnus par la constitution et qui sont la base de notre vie nationale.

Notre but, a dit M. Saint-Laurent, est d'en arriver aussitôt que possible à une entente sur le mode d'amendement qui libérera le Parlement du Royaume-Uni d'une obligation embarrassante, et donnera au Canada pleine et entière responsabilité sous tous les aspects de notre vie nationale."

Il est possible qu'un amendement à la constitution ajoute une garantie nouvelle à ces droits ou précise ceux déjà établis.

On trouvera le texte de cette lettre dans une autre colonne.

Ouverture de la session

Le 21e Parlement canadien s'est ouvert jeudi dernier à Ottawa. Le Sénat a choisi comme son président M. Elie Beauregard, qui présidait l'an dernier le comité bancaire sénatorial. Aux Communes, le choix s'est porté pour la présidence sur M. Ross Macdonald, à la vice-présidence de la Chambre et pour la présidence de droit des divers comités sur M. J.-A. Dion, de Lac-Saint-Jean-Roberval, et à la vice-présidence des comités sur M. Louis-René Beaudoin, de Vaudreuil-Soulanges.

Accueilli par le salut ordinaire de 19 coups de canon, le gouverneur général, lord Alexander, a passé en revue une garde d'honneur, en compagnie de M. St-Laurent. Puis, les députés, une fois rassemblés au Sénat, il a donné lecture du discours du trône que nous publions dans une autre colonne.

Dans le discours du trône, le gouvernement a indiqué son intention de faire disparaître les derniers liens par lesquels la souveraineté du Canada est encore soumise au Parlement de Grande-Bretagne.

Le discours du trône annonce des changements dans le domaine constitutionnel et l'abolition des appels au Conseil privé de Londres.

On prédit aussi des changements dans la Loi nationale sur l'habitation, probablement pour permettre au gouvernement d'aider à réduire les premiers versements dans l'achat d'une maison et d'encourager les Canadiens à posséder leur propre foyer.

Le gouvernement va présenter une législation qui lui permettra de contribuer à la construction d'une route transcontinentale, dont le coût approximatif est de $500,000,000.

En ce qui concerne le bien-être social, on a dit dans le discours du trône qu'en vertu d'une loi adoptée à la dernière session, de nouveaux accords ont été conclus avec 9 provinces et que l'on a été capable d'augmenter le chiffre de la pension servie aux aveugles et aux personnes âgées.

Lettre de M. Saint-Laurent invitant les provinces à une conférence

Voici le texte de la lettre de M. Saint-Laurent envoyée à tous les premiers ministres provinciaux à une conférence sur les problèmes constitutionnels:

Mon cher premier ministre,

Depuis quelque temps, le gouvernement cherche à trouver un moyen satisfaisant d'éviter la formalité nécessaire, chaque fois qu'il est besoin d'amender l'Acte de l'Amérique du nord britannique, d'avoir à s'adresser au Parlement du Royaume-Uni. Si étroite que soit notre association à un autre pays, le fait que nous soyons obligés de recourir à son Parlement pour décider de choses qui nous concernent en tant que nation, ne concorde pas avec notre statut de nation autonome. Du reste, il est devenu de plus en plus évident au gouvernement que le Parlement du Royaume-Uni ne tient pas à perpétuer plus longtemps qu'il n'est absolument nécessaire, l'anomalie de la situation actuelle.

Avant les dernières élections, j'ai déclaré en maintes occasions que le gouvernement était d'avis qu'il était opportun d'élaborer un mode d'amender au Canada notre propre constitution et que tout procédé à cet effet devrait comporter les garanties les plus formelles pour la protection de la juridiction et des droits provinciaux, ainsi que de l'usage des langues officielles et des autres droits qui sont le dépôt sacré de notre unité nationale.

J'ai aussi déclaré que le gouvernement avait l'intention de consulter, après les élections, les gouvernements provinciaux afin de trouver un procédé acceptable à tous les Canadiens, par lequel le Canada pourrait amender sa propre constitution.

Nous reconnaissons, mes collègues et moi, qu'il ne sera pas facile de trouver un mode satisfaisant et général d'amender notre constitution; en conséquence, le gouvernement a décidé de soumettre à notre Parlement, à la prochaine session, un adresse priant le Parlement du Royaume-Uni de conférer au Parlement du Canada le droit de modifier la constitution du Canada, quant aux affaires ne relevant pas de la compétence des législatures des provinces, et ne touchant pas aux droits et privilèges constitutionnels des provinces, ni aux droits et privilèges actuels en matière d'éducation, ou relatifs à l'usage des langues française et anglaise.

Un tel amendement accorderait au Parlement canadien, sur les aspects purement fédéraux de notre constitution, la même juridiction que possèdent déjà les législatures des provinces sur la constitution provinciale, tout en donnant à la fois à la juridiction et aux droits provinciaux, ainsi qu'aux droits historiques des minorités, l'assurance explicite d'une protection légale qui, à notre sens, devrait exister.

Nous reconnaissons qu'il est possible qu'il faille, de temps en temps, dans l'intérêt national, amender des clauses de la constitution qui intéressent à la fois les autorités fédérale et provinciales, et qu'il importe de trouver un mode généralement acceptable de faire au Canada de tels amendements lorsqu'ils s'avéreront nécessaires.

Le gouvernement fédéral serait heureux d'avoir l'occasion de consulter, de la façon qui leur conviendrait le mieux, les gouvernements de toutes les provinces sur cette question, aussitôt que possible après la clôture de la prochaine session du Parlement. Si, entre temps, les gouvernements provinciaux trouvaient opportun la convocation d'une conférence préparatoire d'experts en matière constitutionnelle, nous serons prêts à y participer.

Notre but est d'en arriver aussitôt que possible à une entente sur le mode d'amendement qui libérera le Parlement du Royaume-Uni d'une obligation embarrassante, et donnera au Canada pleine et entière responsabilité sous tous les aspects de notre vie nationale.

A cette fin, nous serons heureux d'avoir la coopération de votre gouvernement et des gouvernements de toutes les autres provinces du Canada.

Votre bien dévoué,
(signé) Louis-S. St-Laurent

Pour un gouverneur né dans notre pays

Ottawa. — M. Bona Arsenault, député libéral de Bonaventure, annonce qu'il proposera à la Chambre des communes une résolution tendant à ce que le prochain gouverneur général du Canada soit un Canadien. M. Arsenault en avait proposé une semblable à la dernière session, mais elle était restée sans suite.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Rédacteur adjoint: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an, Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 21 SEPTEMBRE 1949

Que sortira-t-il de ce texte?

"Vous serez également invités à approuver des adresses priant le parlement du Royaume-Uni de conférer au Parlement du Canada le droit de modifier la constitution du Canada quant aux affaires ne relevant pas de la compétence des assemblées législatives des provinces, ni aux droits et privilèges actuels en matière d'éducation ou relatif à l'usage des langues anglaise et française."

Cette citation est extraite textuellement du discours du trône prononcé, jeudi dernier, lors de l'ouverture du XXIème Parlement canadien. Elle indique la volonté du gouvernement de nous débarrasser d'un autre lien qui nous rattachait jusqu'ici à l'Angleterre. C'est un autre morceau de la défroque coloniale que nous mettons au rancart. Devenu nation indépendante par le statut de Westminster (1931), le Canada a toute liberté de se gouverner comme bon lui semble. Il est même libre de sortir du Commonwealth et de se déclarer république. Jusqu'ici nous avions gardé quelques attaches politiques: appels au Conseil privé d'Angleterre, recours au Parlement anglais pour les modifications à notre constitution. Il faut se rappeler que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord est une loi issue du Parlement anglais. En demandant de modifier désormais cette loi nous-mêmes, nous en faisons en quelque sorte une loi canadienne. L'Acte de l'Amérique britannique du Nord continuera à être l'un des fondements de notre vie canadienne; mais nous pourrons y apporter des modifications sans que l'Angleterre vienne se mettre le nez dans nos affaires. Nous serons, en principe du moins, complètement autonomes.

Même si le Canada abolit les appels au Conseil privé, même s'il garde désormais pour lui le droit de modifier la constitution, le problème fondamental de notre vie canadienne n'aura pas été encore solutionné. Et par "problème fondamental" nous entendons le problème du bilinguisme au Canada, le respect des droits du français, l'égalité des deux grandes races, française et anglaise. Sans ce respect des droits, sans cette égalité, aucune entente, aucune unité, aucune paix ne sera possible en notre pays. Nos adversaires auront beau nier les droits du français en dehors du Québec, ils auront beau tout mettre en oeuvre pour se défaire d'une situation qu'ils trouvent embarrassante, onéreuse, ils y perdront leurs énergies et leur temps.

Quels sont ces droits et privilèges que le disours du trône mentionne sans toutefois spécifier? Nous les soulignerons brièvement pour le bénéfice de nos lecteurs. Il arrive assez souvent que nos compatriotes se font lancer à la face que nous sommes ici dans une province anglaise où le français n'a aucun droit. D'autres fois ils sont en butte à certaines vexations et il est bon qu'ils aient des armes pour se défendre.

* * *

La Grande Charte

Dans le monde légal britannique, le plus vieux et le plus important document écrit est sans contredit la Grande Charte (Magna Charta). Les droits de tous les peuples qui ont vécu ou vivent dans l'empire se rattachent en définitive à cette déclaration de Jean Sans-terre. Cela est tellement vrai que le texte de cette charte a même été incorporé dans nos textes de loi. On le trouve aussi reproduit dans les statuts de l'Ontario. Personne ne peut se dire d'esprit britannique s'il refuse de reconnaître cette Grande Charte ou s'il la viole en quelque point.

Or cet important document britannique décrète que:

"Nul homme ne pourra être. . . privé de sa propriété, de ses franchises, de ses libertés, ou de ses libres coutumes. . ."

Le droit le plus fondamental d'un individu, sa liberté la plus chère, c'est bien ce qui touche à son âme, à son esprit, à sa culture. On n'a pas le droit de dépouiller un homme de ses biens matériels; encore moins doit-on le priver de ses biens spirituels, sa langue, ses coutumes, ses traditions.

Cela est tellement vrai que, dans l'Empire britannique, toutes les langues sont parlées librement. Plus que cela: parmi ceux qui se disent "britanniques" c'est une minorité qui parle anglais. Même à Londres la classe éduquée (en commençant par la famille royale) connaît parfaitement le français. Il faut venir au Canada, dans nos fameuses "provinces anglaises" pour voir le français combattu et pour entendre des gens supposés intelligents nous nier nos droits et nous répéter sur un ton arrogant: "Speak white". A ces gens nous n'avons qu'une réponse à faire: "Don't speak yellow (orange)".

Après la conquête les Canadiens français reçurent l'assurance qu'ils garderaient **"la possession de leurs maisons, biens, effets et privilèges"**. (Capitulation de Québec).

La capitulation de Montréal spécifie qu'ils seront gouvernés **"suivant la Coutume de Paris et les lois et usages établis dans ce pays."**

Les mêmes droits sont réaffirmés dans l'Acte de Québec (1774). Après avoir vainement tenté d'enlever aux Canadiens leur religion et leur langue, l'Angleterre se ravise devant la menace d'une invasion américaine et elle décrète que les habitants du pays **"peuvent retenir et jouir de leurs coutumes et usages."**

De nouveau, sous l'Union des deux Canadas (1841), les anglicisateurs chercheront à faire disparaître le français; mais grâce à l'énergique intervention de Lafontaine, on rétablira la langue française dans ses droits.

* * *

La confédération

On fait beaucoup de cas, en certains milieux anglophones, de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. On prétend que, selon la teneur de cet article, le français n'est officiel que dans le parlement et les tribunaux fédéraux et dans les limites de la province de Québec. Drôle de façon de raisonner. En effet l'article dit bien: . . . **"il pourra être fait usage de l'une ou l'autre de ces deux langues. Les Actes du Parlement du Canada et de la législature de Québec devront être imprimés et publiés dans les deux langues."** Certains en conclut que le français n'est officiel que dans Québec. Si tel était le cas, il faudrait conclure aussi que l'Anglais n'est officiel que dans Québec. Car le même texte s'applique aux "deux langues". Nous défions qui que ce soit de nous montrer un seul texte décrétant que l'anglais est la langue officielle du Canada.

* * *

Qui pourrait mieux nous expliquer le sens de l'article 133 que l'un de ses auteurs luimême? Dans un débat à la Chambre des communes, Sir John MacDonald déclarait:

"Nous avons maintenant une constitution qui fait à tous les sujets britanniques une situation d'absolue égalité, qui leur garantit les mêmes droits en matière de langue, de religion, de propriété ou de droits personnels. Il n'y a pas de race dominante en ce pays; il n'y a pas de race conquise. . ."

Il avait déclaré dans une autre circonstance:

"Je ne partage nullement le voeu exprimé en certain milieux que, d'une manière quelconque, l'on tente d'opprimer l'une des deux langues du pays, ou de la rendre inférieure à l'autre."

C'est que, pour Sir John MacDonald, **"les délégués de toutes les provinces ont consenti à ce que la langue française formât l'un des principes sur lequel serait fondée la confédération."**

Qui viendra nous dire que le français n'est pas officiel au Canada?

* * *

Dans l'Ouest

Il en est de même dans les provinces de l'Ouest, l'Alberta comprise. Nous pourrions citer nombre de textes affirmant catégoriquement les droits du français.. Nous nous contenterons de la Proclamation du 6 décembre 1869 alors que Sir John Young déclarait aux habitants des Territoires:

"Par l'autorité de sa Majesté, je vous assure qu'après votre union (des Territoires du Nord-Ouest) avec le Canada, tous vos droits et privilèges civils et religieux seront respectés."

Les législatures provinciales auront beau passer des lois, on n'abolit pas des droits si sacrés avec des textes légaux. Un gouvernement n'a pas plus le droit de supprimer le français à l'école, dans la législature ou devant les tribunaux qu'il n'aurait le droit de le supprimer au foyer ou à l'église.

C'est ce que nous rappelait le Pape Pie XII lui-même lorsqu'il déclarait:

Dans les limites d'un ordre nouveau fondé sur des principes moraux, il n'y a pas de place pour l'oppression ouverte ou occulte des caractéristiques culturelles et linguistiques des minorités nationales, pour entraver ou restreindre leurs ressources économiques, pour en limiter ou en abolir la fertilité naturelle."

C'est le même droit que proclamaient NN. SS. les Evêques lorsqu'ils condamnaient les **"inégalités flagrantes"** dont sont victimes les minorités catholiques et françaises au Canada, et qu'il affirmaient que **"les minorités ethniques ont droit à leur culture et à leur langue."**

Ceux qui de façon **"ouverte ou occulte"** (pour nous servir d'une expression du pape) oppressent les minorités nationales, ceux-là ne font que marcher sur les traces des Hitler et des Staline. Ils érigent des "camps de concentration" pour les esprits, ils font fonctionner des "fours crématoires légaux" avec l'intention d'y faire brûler et périr les cultures, les traditions, la langue des minorités.

* * *

A quand la solution?

Le discours du trône marque un pas en avant, en abolissant les appels au Conseil privé et en réclamant le droit pour les Canadiens d'amender eux-mêmes leur constitution.

Mais ce n'est là qu'un pas: ce n'est qu'une démarche préliminaire. Et la question des droits du bilinguisme restera encore à être résolue, même après que le projet de loi aura été approuvé.

Nous ne pouvons mieux faire que de conclure ici par un appel du grand hebdomadaire catholique de langue anglaise "The Ensign":

"Pour la majorité de langue anglaise, les aspects constitutionnels du développement culturel n'ont rien de plus émouvant que le choix, pour un individu, de garder sa monnaie dans sa poche de gauche ou dans celle de droite. Pour la minorité de langue française, ce pourrait bien être une question de vie ou de mort.

En conséquence, nous prions tous les Canadiens, et particulièrement les catholiques de langue anglaise, de se rappeler avec sympathie et compréhension cette différence d'intérêt et de perspective. Rien ne devrait être accompli qui empiète de quelque façon sur le droit que possèdent les Canadiens de langue française de développer ce que leur manière d'être a de distinctif, d'original et de précieux."

La parole est à nos concitoyens de langue anglaise.

P.-E. B.

La liberté religieuse sous les communistes en Chine

Sous les dehors d'une politique de tolérance, les communistes chinois ne poursuivent qu'un seul but: l'anéantissement des Missions. Les moyens par eux mis en oeuvre sont multiples et subtils à l'image de l'âme chinoise, mais tous tendent à diminuer et finalement à éliminer du pays l'Eglise catholique. Ceux qui ont vécu en Chine communiste sont d'accord sur ce point. Certains cependant estiment que les circonstances et les difficultés économiques pourront amener un jour les communistes à modifier leur attitude. L'avenir dira ce que valent ces prévisions optimistes; le présent n'en demeure pas moins profondément douloureux.

Les communistes et la liberté du culte

D'une façon générale, les églises sont restées ouvertes, surtout dans les villes, mais les communistes ne cessent d'en empêcher le libre usage, de sorte que les prêtres ne sont jamais sûrs à l'avance de pouvoir célébrer les offices religieux. En de nombreux endroits, une autorisation est requise pour rassembler les fidèles, ce qui permet aux communistes de déterminer eux-mêmes combien de fois et quand ces offices pourront avoir lieu. Souvent les communistes entrent dans les églises pendant les cérémonies, examinent personnes et choses, pénètrent jusque dans le choeur, provoquent s'ils le peuvent, des discussions et rendent ainsi pratiquement impossible l'exercice du culte.

Dans un diocèse du Hupeh, l'évêque venait juste de commencer la messe pontificale du jour de Pâques, quand une bande de communistes de l'endroit firent irruption dans l'église en criant très haut que l'évêque était en faute. Celui-ci ayant fait remarquer que la liberté de la religion avait été garantie, il lui fut répondu que, sans doute, il était libre de célébrer la messe, mais qu'il devait au préalable en informer les autorités. Comme punition, il fut contraint d'interrompre la messe et, après avoir quitté les vêtements liturgiques, balayer la place qu'il fallait pendant trois heures, balayer la rue principale de la ville. En Chine surtout, c'est là une sanction qui fait "perdre la face" et jette le ridicule sur celui qui en est l'objet. Sans mot dire, l'évêque se soumit à cette inqualifiable vexation, puis, ayant à nouveau convoqué les fidèles, célébra la messe à trois heures et demie de l'après-midi, devant une assistance plus considérable et plus recueillie encore que celle du matin.

L'attitude des communistes à l'égard de la religion est bien différente selon qu'il s'agit de villes ou de campagnes. Dans les villes, où se trouvent encore des journalistes étrangers, ils font preuve d'une certaine tolérance. Il semble qu'ils n'aient pas oublié la fâcheuse publicité que leur valurent à l'étranger les persécutions, dont ils se rendirent coupables dans le nord de la Chine en 1946 et 1947. Comme la plupart des missions protestantes sont situ-es dans les villes, certains journalistes protestants sont enclins à penser et à écrire que le régime communiste fait preuve de tolérance envers la religion.

Mais il en va tout différemment dans les campagnes, où un grand nombre d'églises ont été purement et simplement confisquées, tandis qu'en d'autres endroits, elles étaient frappées de taxes si lourdes que les Missions se virent dans l'impossibilité de les payer.

Dans les campagnes également, les communistes font tout pour discréditer aux yeux de la population les étrangers, représentés comme impérialistes, espions et parasites. Ils savent qu'ainsi ils atteindront les missionnaires, souvent seuls étrangers dans toute la région.

Les communistes et les écoles catholiques

L'intérêt des communistes se concentre aujourd'hui sur les écoles supérieures et moyennes.

A Tientsin, professeurs et élèves de l'une des plus importantes écoles moyennes catholiques devant se réunir en assemblée générale pour élire les membres des deux comités directeurs: comité d'administration et comité des études, le Départment de l'Education envoya aussitôt ses représentants pour présider cette élection. Ceux-ci se rendirent compte bien vite que, si tous les professeurs et tous les élèves catholiques étaient admis à voter, les candidats communistes ne seraient pas élus. Aussi, après deux heures de débats, décidèrent-ils que les membres de la Mission voteraient seulement pour l'élection du comité d'administration, tandis que les professeurs laïcs, la plupart païens, voteraient pour l'élection du comité des études. Le résultat répondit à l'attente des représentants: seuls des communistes furent élus au comité des études, tandis que la Mission conservait, avec ses positions dans le comité d'administration, le privilège de trouver les fonds nécessaires à la marche de l'école.

Les écoles moyennes sont le théâtre d'une intense propagande marxiste. Chaque semaine, parfois même chaque jour, ont lieu des meetings, auxquels tous les élèves sont tenus d'assister et pendant lesquels, durant des heures, sont exposés les grands thèmes communistes. De plus, les communistes ont décidé que tous les dortoirs seraient mixtes et accueilleraient indistinctement jeunes gens et jeunes filles.

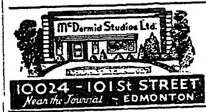
A l'université catholique "Fu Jen", des cercles d'études ont été organisés pour la propagation du marxisme parmi les étudiants. Ceux qui refusent d'y assister sont l'objet de vexations et d'ennuis sans nombre, jusqu'au jour où ils finissent par céder. Bien que l'assurance formelle ait été donnée que la religion pourrait être enseignée à l'Université comme par le passé, les communistes suscitent de telles difficultés que, pratiquement, il est impossible d'y parler de religion, alors que l'enseignement du marxisme y est obligatoire.

L'un des plus graves problèmes auxquels doivent faire face les écoles catholiques de Chine — celles du moins qui subsistent, car un grand nombre ont été confisquées — est celui des manuels scolaires. Les autorités communistes ont décidé, en effet, que tous les manuels devaient être en harmonie avec le marxisme et la "nouvelle démocratie." En même temps, ils ont interdit tous les ouvrages à tendance "antidémocratique" ou peu sympathiques à l'ordre nouveau.

Toute cette propagande n'a pas été sans porter ses fruits et il faut reconnaître que le communisme connait une certaine faveur parmi les jeunes si facilement impressionnables.

Telle est la façon dont les communistes de Chine entendent la liberté de religion qu'ils ont si souvent et si solennellement promise dans leurs discours et leurs proclamations. Malgré tout, les missionnaires étrangers, comme les prêtres chinois, sont décidés à tenir coûte que coûte pour sauver tout ce qui peut encore être sauver.

FIDES



UN PIONNIER

Simple ouvrier, il devient érudit

L'histoire peu banale de M. Thomas Boucher

M. Hervé Biron est président de la Société d'Histoire régionale des Trois-Rivières. C'est un spécialiste de l'histoire du pays trifluvien, et l'on ne s'étonne point de voir son nom en tête d'une longue étude, la matière d'un volume de bon format, que le Nouvelliste vient de publier, à l'occasion du cinquantenaire de la paroisse Saint-Paul de Grand'Mère. On est plus surpris d'y voir celui d'un brave homme, M. Thomas Boucher, à peu près inconnu en dehors de son modeste patelin, plus surpris encore peut-être d'apprendre l'histoire de ce modeste et inattendu collaborateur, qui ne fut apparemment toujours dans la vie ordinaire, qu'un ouvrier tout au plus un contremaître.

Elle tient du roman.

M. Thomas Boucher est né, voici quelque soixante-quatorze ans, à Saint-Boniface de Shawinigan, tout à côté de Grand'Mère. Il a fréquenté l'école de sa paroisse de façon fort intermittente: il lui fallait d'abord aider ses parents et ceux-ci, qui vivaient à deux milles de l'école, n'ayant pas de chevaux, il était très souvent, quoique bien involontairement, contraint de faire l'école buissonnière. Lorsque ses parents émigrants aux Etats-Unis, il dut quitter l'école du rang, il avait appris les quatre règles simples et les rudiments de la grammaire française. En arrivant aux Etats-Unis — c'était en 1888, et à Manchester, N.H. — il entra tout de suite comme apprenti dans une filature. Il devait demeurer là jusqu'au mois d'avril 1905.

J'avais emporté mes livres de classe et, disait-il à M. Biron, comme ce n'était pas l'habitude chez nous de laisser courir les enfants, le soir, j'en profitais pour étudier ma petite géographie, l'Histoire du Canada, un abrégé se terminant avec l'année 1860. J'aimais beaucoup la lecture. C'est alors que je lus les contes du chanoine Schmidt, Félix Poutré, l'Enfant perdu et retrouvé, etc.

Entre temps, il suivait pendant quelques mois les cours de l'école du soir.

Le reste parait invraisemblable, mais les faits sont là tout de même: cet ouvrier trouva le moyen d'apprendre, avec le français et l'anglais, le latin et l'allemand, l'italien et l'espagnol, suffisamment, dit-il, pour lire avec profit dans toutes ces langues. Je dois dire, ajoute-t-il, que mon allemand et mon espagnol se sont sur peu rouillés parce que depuis une trentaine d'années, à cause du travail manuel auquel j'ai été astreint, pour élever mes dix enfants, je les ai négligées. J'ai toutefois continué à piocher la langue latine que je lis avec plaisir et profit.

Ce n'est pas tout.

Ce polyglotte, qui a dû s'astreindre à tant de travaux manuels, a fini par apprendre assez de géologie pour déchiffrer sur place, avec l'aide de parents que cette science intéresse, le lointain passé de la Mauricie.

Puis, fouillant toutes les archives religieuses, municipales, scolaires, il a accumulé sur l'histoire de Grand'Mère des centaines et des centaines de pages d'un intérêt documentaire très vif.

L'auteur de ce reportage, dit M. Biron, en présentant au public du Nouvelliste l'importante étude dont celui-ci a commencé la publication mercredi dernier, "a éprouvé une grande joie à parcourir les innombrables pages de l'histoire de M. Boucher et à en glaner les incidents les plus typiques pour les raconter à sa façon. C'est ainsi un ouvrage de collaboration entre M. Boucher et le signataire de ce reportage. Si ce dernier y a ajouté un peu du sien, il n'a guère glané en dehors des imposants cahiers de M. Boucher. Que celui-ci veuille bien agréer les remerciements de son collaborateur et du Nouvelliste."

Nous ne connaissons pas beaucoup, ni d'aussi intéressants auto-didactes, et qui aient réalisé en d'aussi difficiles circonstances leurs travaux.

O. H.
(Le Devoir)

Vie des lapins

Les lapins vivent environ de sept à huit ans.

La cathédrale de St-Paul témoin d'une manifestion à la Ste-Vierge

Les cérémonies grandiose se sont déroulées dans la cathédrale de Saint-Paul, dimanche le 8 septembre. Une pluie de deux jours n'a pas permis le grand ralliement de toutes les paroisses et missions du diocèse. Cette fête triomphale sera remise au dimanche le 2 octobre.

Tout de même, de belles manifestations envers notre Mère-Immaculée eurent lieu dans la cathédrale. Son Excellence Mgr Henri Routhier, o.m.i., coadjuteur du vicariat de Grouard prêcha aux trois messes avec une conviction profonde: "Des châtiments terribles, dit son Excellence, menacent de s'abattre sur nous dans un avenir prochain. Une vie plus chrétienne et la récitation du Rosaire en famille peuvent seules arrêter encore le bras vengeur de la justice de Dieu."

Un grand nombre de paroissiens s'approchèrent de la sainte table. Puis à 10h. 30, les fidèles eurent le bonheur d'assister à une messe solennelle devant l'évêque en cape. Avec la permission de l'Ordinaire du lieu, Son Excellence Mgr Henri Routhier, o.m.i., prit place au trône pontifical assisté des RR. PP. Luc Beuglet, procureur vicarial de Grouard et Gérard Lassonde, directeur diocésain de la Coisade à St-Paul. Le directeur de l'Association Missionnaire de Marie-Immaculée, le R. Père André Mercure célébra accompagné des RR. PP. Guy Michaud, curé et Alexis Tétreault vicaire, comme diacre et sous-diacre.

A 3h. 30 de l'après-midi, une foule de mille personnes se pressaient à nouveau dans la cathédrale malgré le mauvais état des chemins. Un beau cortège entre processionnellement et se dirigea vers le choeur: En tête, Mgr l'évêque de St-Paul, Maurice Baudoux, entouré de sa garde d'honneur formée par les chevaliers de Colomb du 4e degré: Messieurs Walter Lambert, Hector Brosseau, Albert Tremblay, Marius Drouin, Jules Van Brabant, Lucien Tremblay et Michael McMahon; Mgr était suivi de Mgr Henri Routhier, des RR. PP. Patrick Peyton C.S.C. fondateur de la Croisade et Joseph Gérard Leblanc C.S.C. directeur associé, Messieurs les abbés W.-E. Doyle, P. Sullivan, Quirion, Mailloux, N. Mackenzie, les Pères Bernet-Rollande A. Mercure, directeur de l'A.M.M.I. A. Tétreault, G. Lassonde. Puis vinrent les enfants de Marie, les membres de la chorale Notre-Dame les Croisés et Croisées; un immense chapelet porté par une vingtaine de croisés, garçons et filles, et chaque dizaine par l'énoncé du mystère glorieux.

Les Soeurs de l'Assomption de St-Paul Bonnyville, Mallaig, Thérrien et de St-Vincent exécutèrent les cantiques de la manifestation de l'après-midi. Les Soeurs de Sainte-Croix de Lafond et de Fort Kent, les Soeurs Grises, les Soeurs de la Charité de St-John, les Sisters of Service de Vilna et les Soeurs de St-Joseph de St-Brides étaient également représentées.

C'est avec respect et émotion que les paroissiens écoutèrent les vibrantes allocutions anglaises et françaises des RR. PP. Peyton et Leblanc C.S.C. Après avoir raconté sa vie, le Père Peyton concluait: L'union, la paix, la bonne entente et le bonheur, voilà les fruits précieux du Rosaire récité en famille". Le Père Leblanc de son côté affirmait: "A cause des sombres nuages qui flottent au-dessus de nous, il faut prendre l'arme puissante de la prière en famille. Dieu et Marie prieront avec nous et nous seront forts de la force de Dieu". Le curé de St-Paul, Guy Michaud, o.m.i. récita le chapelet et son Excellence Mgr Routhier o.m.i. commenta les mystères glorieux au cours de la récitation du Rosaire. Aussitôt après Mgr l'Evêque de St-Paul, remercia tous nos distingués visiteurs, les Pères, Soeurs et paroissiens qui avaient organisés ces belles manifestations. Il profita de l'occasion pour consacrer le diocèse de St-Paul au Coeur Immaculé de Marie. Le 8 avril 1872 le Serviteur de Dieu Mgr Vital Grandin, o.m.i. premier évêque de St-Albert consacrait son diocèse au coeur Immaculée de Marie, dit son Excellence. Je me fais donc que renouveler son geste aujourd'hui, puisqu'alors le diocèse de St-Albert comprenait notre territoire. Nous sommes donc successeur du saint Mgr Grandin. Au nom de tous ses diocésains, Son Excellence Mgr M. Baudoux promet à Marie la fédélité au rosaire quotidien en famille et recommande les communions réparatrices du premier samedi de chaque mois.

Cette fête inoubliable se clôtura par la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement donnée par Son Excellence Mgr Henri Routhier, o.m.i. assisté de l'abbé Sullivan, curé de Clyde et du Père Bernet-Rollande, o.m.i. principal de l'école indienne de St-Paul.

Elections en G.-B.

Londres. — Les déclarations optimistes faites à Washington par sir Stafford Cripps ont donné lieu, à Londres, à des spéculations sur la possibilité d'élections générales à la fin du mois prochain ou en novembre, affirme le Daily Express. Le journal ajoute que plusieurs membres influents du cabinet ont insisté dernièrement pour qu'on fixe en automne la date des élections.

C'est à M. Atlee, pourtant, de prendre une décision dans la matière et le Daily Express croit savoir qu'il le fera dans les prochaines semaines.

MORINVILLE

La jeunesse écolière aura croisade selon tous les points de l'organisation. Les douze classes et leurs 420 élèves auront leur ralliement le vendredi 7 octobre, fête propre du Saint Rosarie.

Lundi le 12 septembre, après la messe dite du Saint Esprit, alors que maîtresses et élèves semblaient remplir l'église, une visite des classes a révélé le nombre imposant de la population scolaire, tant au couvent Notre-Dame qu'à l'école Thibault. Des plus petits au plus grands; en sections Rév. Mère Anysie et ses 41 élèves, Mme Hervé St-Onge, 38 élèves, Rév. Mère Zénaide, 38, Mme A. Hittinger, 37, Mme G. Montpellier, 40, Rév. Mère Solange, 40, Rév. Mère Jeanne, 36, Mme Daignault, 37 Rév. Mère Philias, 35, Rév. Mère Winnifred, 22, Rév. Mère Ludger, 17, Rév. Mère Amédée, 38. Le couvent en loge 275, l'école 145.

* * *

On annonce le prochain mariage de Mlle Dorothy Steffes, fille de Mme Joseph Setffes (Georgianna Lavallée) et de son époux décédé, avec M. John Saunders, fils de M. et Mme Herbert Saunders, de Cardiff.

Saint-Albert

La pâroisse Saint-Albert sous la présidence d'honneur de leur curé a tenu sa première réunion en vue d'organiser la croisade du Rosaire. L'assemblée fut enthousiaste.

Le directeur paroissial élu fut M. Léo Belhumeur. Codirecteur paroissial: M. Andrew Kennedy; directeur de publicité: M. Henry Terrault; directeur des assemblées: M. Leonard Anthieren; directeur des conférenciers: M. Eugène Perron; recenseur: M. Angus MacDonald.

On poussa plus loin l'enthousiasme. On décida même de se nommer des chefs de section. La paroisse fut divisée en cinq sections, A, B, C, D, E.

La section A fut confiée à M. Henry Cunningham; la seciton B à M. Aldoma Labelle; section C à M. Henry Terrault; section D à M. Willie Flynn; section E à M. Sam Gagnon.

Il se faisait tard et nous avions tous besoin de repos. Nous décidâmes donc d'ajourner pour nous réunir de nouveau le 25 prochain avec l'idée de grouper tous nos chefs de sections et d'équipes en vue d'assurer le succès de la Croisade. On se convaincra de la nécessité de pareille oeuvre en discutant du projet, en en parlant à nos voisins. Nous sommes résolus d'y faire notre part.

Donc, à dimanche prochain.

GRASSLAND

Chez M. Roméo Hurtubise avaient M. et Mme Auguste Charrest et leur fils, de Normandeau, Alberta, accompagnés de leur soeur Mme Arthur Trudel d'Eaglesham.

L'on remarquait aussi Mme Grace M. Gage, d'Edmonton, et M. Michel Martel de Thorhild, Alta.

* * *

Mmes Bernard et Ira McKenzie faisaient une courte visite à leur parenté de Baie Plamondon la semaine dernière.

* * *

Mme Hurtubise faisait une visite à une ancienne connaissance de St-Albert, Mme Octave Chevigny, de Plamondon, la semaine dernière; inutile de dire qu'il faisait bon de se revoir.

* * *

La température est belle et on en profite; on entend le son des combines et des batteuses; on se rend compte qu'il y a encore beaucoup d'ouvrage à faire.

* * *

Une de nos bonnes dames ukrainiennes se faisait couper le bas des deux jambes la semaine dernière par la faucheuse (binder); elle mourut en chemin pour l'hôpital du Lac-la-Biche. Elle laisse son mari et un garçon de treize ans; on dit qu'elle était épileptique. Nos sympathies.

Fleur comestible

La papate sucrée est une plante comestible de la famille des gloires-du-matin.

* * *

Fondation espagnole

Santa Fe est la deuxième plus ancienne ville des Etats-Unis. Ce sont les Espagnols qui s'y sont établis en 1606.

LOOMA

M. et Mme F.-J. Poirier, de Looma, ont eu dernièrement la visite de Mme Cartwright, de Viking, soeur de M. Poirier. Elle était accompagné de ses deux fils. Une autre de ses soeurs, Mme W. Woodley, de Wildwood, lui a aussi rendu visite.

Le fils de M. Poirier, Robert, vient de s'acheter une propriété sur la 150e rue, Jasper Place, Edmonton. Il était à l'emploi du département des forêts, à Rocky Mountain House, et a été transferré au bureau chef à Edmonton. Il est operateur de radio.

Il y a cinquante ans!

Dans la première quinzaine de septembre, des voyageurs de la Saskatchewan venant de la région de Prince-Albert, Saint-Louis et Hoey, s'arrêtaient à Végreville en route pour Edmonton. Le but de leur visite à Végreville était de saluer au passage quelque parent, quelques vieilles connaissances. En effet, dans ce groupe se trouvait Mme Augustin Ménage, mère de Soeur St-Léon, des Filles de la Providence, accompagnée de Mme Boucher de Saint-Louis. Heureuse et agréable surprise pour la bonne religieuse et aussi pour les autres membres de la communauté qui presque tous viennent de la Saskatchewan.

Le chauffeur, M. J.-Baptiste Cyazinski, et son épouse, née Marguerite Revoy, avaient l'espoir de causer une vive surprise à M. l'abbé H. Garnier, leur ancien desservant à Bonne Madone et Hoodoo en 1902. En effet ce dernier n'en revenait pas de se rencontrer avec les premiers colons "ranchers" dans la vallée de la rivière Carotte. Il y avait 45 ans que l'on ne s'était pas revu! Franchement, on se trouvait tout de même un peu changés. Les têtes avaient blanchi, la fraîcheur du teint légèrement fanée. Mais au bout d'un instant l'ancienne intimité revenait, la conversation roulait sur les événements du passé les transformant en actualité. Que de souvenirs furent rappelés du temps où P.-H. Garnier et P.-L. Voisin recevaient la généreuse et cordiale hospitalité de la famille Revoy et de Bonne Madone. Les deux missionnaires furent logés, nourris pendant deux mois par ces braves gens qui furent comme leur Providence. M. Cyazinski rappelait avec émotion la dramatique aventure, lorsque accompagnant M. Garnier en tournée dans la plaine dénudée de Hoodoo, tous deux avaient failli périr, égarés pendant la nuit dans une terrible tempête de neige.

Vraiment le temps dont disposaient les voyageurs était trop court pour épuiser le chapitre des souvenirs. Après un frugal repas, il fallut se séparer. Mlle Garnier était toute heureuse de recevoir ces visiteurs qui lui faisaient connaître d'une façon si vivante les premiers exploits de son frère missionnaire en Saskatchewan.

M. et Mme Cyazinski se proposent de faire le pèlerinage du Jubilé à Rome l'été prochain. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

H. G.

Végreville, septembre 1949.

BONNYVILLE

Le grand ralliement du "Rosaire" qui devait avoir lieu à St-Paul, le 18 septembre, est remis au 2 octobre. Une pluie bienfaisante à rendu les chemins impassables. La Sainte-Vierge voulait qu'on la fête durant le mois du Rosaire. Nous aurons ainsi, plus de temps pour nous préparer, à cette grande fête et nous rendre plus nombreux à St-Paul.

* * *

Les dames de Saint-Anne ont renvoyé leur fameux bazar, qui devait avoir lieu le 9 octobre au 16 octobre. Des circonstances imprévues les ont obligées à cette décision.

* * *

M. et Mme Edgar Goulet font part de la naissance d'un gros garçon, baptisé sous les noms de Armand, Emile, Goulet. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Vallée.

* * *

Autre naissance: un gentil garçon, Théodore, Louis Poulin, enfant de M. et Mme Alphonse Poulin. Parrain et Marraine: M. et Mme Louis O. Martin.

* * *

Mme S. Mastalish et son dernier bébé ont fait un séjour à l'hôpital St-Louis la semaine dernière. Les deux sont revenus a leur domicile et sont en convalescence.

* * *

Mme J. Fraser a subi une sérieuse opération à l'hôpital Général d'Edmonton. Il parait que la malade est en bonne voie de guérison. Nos meilleurs souhaits pour son prompt retour à Bonnyville!

* * *

M. et Mme Jules Muller doivent nous quitter pour St-Boniface, où M. J. Muller a passé sa jeunesse et où demeurent ses parents. M. Alfred Muller notre vaillant maire, a pris charge entièrement, de la "B.A. Oil Co." et des machines aratoires "John Deere".

* * *

Nous nous réjouissons d'apprendre que lors de la dernière assemblée du conseil de ville, une loi a été adoptée, defendant aux chauffeurs de camions, de stationner sur la rue principale. Le trafic devient si intense et la rue étant trop étroite, il y a de grands dangers à laisser les camions envahir toute la rue sans laisser d'espace suffisant pour la circulation nécessaire des automobiles Dernièrement quelques accidents ont prouvé la sagesse de ce règlement.

* * *

M. Côme Ouimet qui est à Edmonton, depuis quelques semaines pour suivre des traitements à l'hôpital de l'université doit nous revenir bientôt. M. Côme Ouimet s'était coupé un poignet avec sa hache en travaillant à "Vezeau Beach". Il a été obligé de se rendre à Edmonton pour traitement spécial.

* * *

M. W. Laplante a été nommée constable de jour, pour la ville, à la dernière assemblée du conseil. Il est à souhaiter que les chauffeurs qui conduisent leur machine à une vitesse vertigineuse dans la ville soient reprimandés. Aussi une guerre aux chauffeurs ivres devrait être faite immédiatement avant que trop de personnes se fassent blesser ou tuer. Pour que tout aille bien, il faut de l'ordre; car l'orde conduit à Dieu!

* * *

Mlle Claire Sabourin est maintenant employée par la J.-N. Vallée Cie, Ltée., au rayon de lingerie.

* * *

M. Noël Regnier de Holyoke a acheté un lot au nord-est du village. Il est à se construire une belle maison. Sous peu toute la famille demeurera ici à Bonnyville.

* * *

M. J. Demers a fait l'acquisition d'un lot de terrain appartenant à M. Eugène Baril, à l'ouest de la Clinique. Il parait que M. Audry Landry viendra demeurer à la ville bientôt avec sa famille.

* * *

L'hôtel de M. B. Kolody au sud-est de la gare est à vendre. Peut-être qu'un des nôtres serait intéressé à acheter cela!

M. Léo Croteau commis à la Coopérative a mérité de l'avancement. Il sera gérant de la Coopérative à Vimy; alors il fera son habitation avec sa famille à Vimy.

* * *

M. Philéas Hotte remplace M. W. Laplante à l'hôtel Central. Il est nommé gardien de nuit.

* * *

M. G. Malboeuf est de retour de la Colombie Canadienne après une absence de plusieurs semaines. Il est heureux de ce qu'il a vu et entendu; mais est content d'être de retour à son petit chez-lui de Bonnyville.

* * *

M. le curé R. P. Lerouge enseigne la religion aux élèves de l'école supérieure, cette année. M. le vicaire Jules Laberge a commencé à visiter quelques écoles de la Campagne. Il doit enseigner le catéchisme dans les quatre écoles de la paroisse, une fois par semaine à chaque école.

* * *

Les travaux achèvent où était l'ancienne charcuterie de M. Jos Hamel. Cet endroit appartient maintenant à la Alp. Brosseau Cie. Les tablettes sont terminées et l'on placera bientôt la ferronerie communiquant avec le grand magasin.

M. Jacques Baril, Maître Scout annonce que dorénavant ses Scouts seront affiliés aux Scouts de Montréal au lieu d'Edmonton. Alors les littérature, pamphlets etc. seront en français "Bravo M. Jacques Baril".

* * *

Notre gigantesque ralliement en l'honneur du Rosaire pour le district de Bonnyville aura lieu le 27 septembre prochain, un mardi.

Toutes les paroisses des environs prendront une part active à la grandiose fête. Il y aura grande procession aux flambeaux. La statue de la Sainte-Vierge sera portée dans les rues de la ville à partir de l'église jusqu'à l'école où se terminera la procession nocturne. Quelques évêques feront des sermons en face de l'école. Plusieurs prêtres prendront part à la procession. Trois à quatre mille personnes prieront avec dévotion durant la procession pour demander à Notre-Dame du Rosaire de nous bénir, d'écouter les grands fléaux qui nous menacent et nous rendre fidèles à la récitation journalière du chapelet. Que tous fassent un effort sérieux pour être présent.

* * *

Mme Alfred Lapointe est de retour d'un voyage à Edmonton. Elle était allée accompagner ses deux fils, Eugène et Henri. Eugène se rendait au noviciat des Pères Oblats, à St-Laurent, Manitoba, et Henri suivra les cours d'études au collège Saint-Jean.

Los Angeles

Utah

La première et grande tournée par des blancs dans l'Utah, celle des Rév. Pères Franciscains, Esculente et Dominguez, l'année de la proclamation de l'indépendence, (4 juillet 1776), fut sans résultat. Peu d'espagnols montèrent jusqu'ici commercer avec les indiens. C'était trop loin. Ils avaient assez à faire plus au sud pour leur petit moyen d'alors.

La seconde expédition blanche fut celles des américains, sous W.-H. Ashley, venant de la rivière Missouri. W. Sublette et quelques-uns des hommes descendirent par l'Idaho, visitèrent et nommèrent la Vallée Cache en 1824. Cache signifiait l'endroit où on laissait des provisions pour les trouver au retour. Ils découvrirent le Grand Lac Salé. L'an suivant, Ashley lui-même descendait par le Wyoming le long de la Rivière Verte, puis suivit la Rivière Duchesne, qui le monta dans la Vallée Cache. Si vous regardez sur votre mappe, vous allez remarquer qu'Ashley venait de faire le tour des Uintah, une chaîne de montagnes remarquables, en ce qu'elle est la seule chaine d'importance aux Etat-Unis, s'étendant directement de l'Est à l'Ouest, ce qui est contraire à la règle de toutes les fortes crêste du continent Elles divise le Wyoming et le Utah en ce coin là; elles détournent un peu la Rivière Verte; elles séparent les deux grandes routes venant de Cheyenne et de Denver vers Salt Lake City. Le coin nord-est de l'Utah devint donc américain en 1824, et l'est depuis. Des petits forts et des petits villages, dont Ogden fut le premier, s'y bâtirent, pour le commerce des fourrures avec les indiens.

Au même temps qu'Ashley, la compagnie de la Baie d'Hudson, compagnie anglaise du nord-ouest canadien, rendire jusqu'à Vancouver, Oregon, envoyait des explorateurs pour trouver de nouveaux champs de fourrures. Un groupe sous P.-S. Ogden, traversa le Nevada et arriva aux étendues de sel du nord-ouest de l'Utah. Ogden aussi découvrit le Grand Lac Salé; du côté ouest. La ville d'Ogden porte son nom. La compagnie anglaise ne put s'installer ici, les américains la devancèrent trop rapidement.

En 1826, un des hommes d'Ashley conduisit un groupe à travers tout l'Utah, du nord au sud, de la Vallée Cache à St-Georges. Ils se rendit même en Californie, à la Mission San Gabriel, près de Los Angeles, les premiers américains à arriver en Californie de l'Est par terre. Ils furent vitement conseillés de s'en retourner d'où ils venaient. Les espagnols étaient très craintifs et jaloux de leur Californie. Et ils n'y étaient pas encore fortement établis, et ne désiraient aucunement qu'on le sache à l'étranger.

Enfin, en 1843, les Etats-Unis envoyèrent un géographe officiel qui fit le relevé de ce grand ouest des Rocheuses; c'était J.-C. Frémont, de descendance canadienne-française. Lui aussi traversa l'Utah. Plus lentement et plusieurs fois.

Voilà les trois principaux explorateurs parmi plusieurs. Jusqu'à ce que, enfin, les Mormons arrivent en 1847, chassés de l'Est à cause de leur doctrine sur le mariage; ils vinrent se refugier ici, dans la vallée des grands lacs. Ils y sont depuis. Et on peut dire que l'Utah est à eux.

J.-R. Thibaudeau.

Lisez et faites lire la Survivance

Le portrait d'Albani au musée de Québec

Québec. — Grâce à l'hon. Omer Côté, secrétaire de la province, le Musée de Québec possède maintenant un magnifique portrait de la cantatrice célèbre Albani (Emma Lajeunesse), exécuté en 1877 par le peintre américain William Low.

Emma Lajeunesse fut, dit-on, la plus grande cantatrice du monde. Si elle avait vécu à notre époque de la radio et du cinéma parlant, elle eût fait pâlir l'étoile de la plus radieuse des cantatrices modernes. Cependant, Albani connut les honneurs des plus grands triomphes. Elle chanta devant plusieurs souverains d'Europe et elle reçut des ovations partout où elle fit entendre sa voix merveilleuse.

Ceux qui l'ont connue s'accordent à dire qu'elle fut une cantatrice sans pareille et une des plus jolies femmes.

Elle fit ses débuts, comme cantatrice, à Albany, N.-Y., vers 1876, mais dès 1870, on la trouve à Milan, où elle chante dans "La Somnambule". Son professeur était alors le Milanais Lamberti, qu'elle avait rencontré à Paris et qui avait été émerveillé de la beauté de sa voix.

Née dans la province de Québec, Marie-Louise-Cécile-Emma Lajeunesse alla à Albany, N.-Y., avec sa famille en 1864. Elle avait alors 12 ans. Elle chanta d'abord en l'église St-Joseph et en la cathédrale de l'Immaculée-Conception, où elle attira l'attention d'un artiste d'Albany, M. Robert Higgins. Ce dernier aida la jeune fille à suivre des cours de chant et de diction et Emma Lajeunesse, en reconnaissance, prit le nom d'Albani. Plus tard, elle alla étudier à Milan. En 1896, elle devait connaître les plus hauts sommets de la gloire, particulièrement quand elle chanta au Covent Garden, à Londres, dans le rôle d'Yseult, avec Jean De Reszke, dans le rôle de Tristan. En 1911, Albani publia ses mémoire sous le titre de "Quarante années de chant."

On rapporte que l'un de ses concerts à Albany même rapporta trois mille dollars, ce qui est un record pour l'époque. Plus tard, dit la cronique, John McCormack, Fritz Kreisler et Calli-Curci en firent autant, mais leur triomphe ne fut pas aussi éclatant que celui d'Albani.

L'oeuvre du peintre William Low est magnifique. Cette peinture rend la beauté et le charme d'Emma Lajeunesse. A l'époque où le portrait fut fait. Albani respirait la plus merveilleuse jeunesse. Son nom comme sa personne était un hymne vivant à la gloire de la femme canadienne-française. Le portrait de 9 pieds et demi par 5 pieds et demi, fut acquis par Robert Higgins. A sa mort, le Dr G. H. Smith, d'Albany, acheta la maison de Higgins et devint, du fait, propriétaire du portrait d'Albani. A la mort du Dr G. H. Smith, le fils de ce dernier le Dr James Smith, offrit la peinture au club Albany. A son tour, ce club a consenti à vendre à la province, l'oeuvre du peintre américain.

Système uniforme pour les routes

Lac-Louise, Alberta. — Réunies à l'occasion de son 30e congrès annuel, l'Association canadienne des bonnes routes a réclamé l'établissement d'indications routières uniformes pour toute l'Amérique du Nord.

Cette suggestion a été faite par M. Waters, ingénieur régional du service des travaux publics de l'Etat de New-York, qui recommanda l'adoption à cette fin du manuel fédéral américain publié l'an dernier.

Ce manuel renferme les opinions d'un comité conjoint et de plusieurs sous-comités d'experts, institués par la conférence annuelle de sécurité du président Truman.

M. Waters souligna que la circulation automobile avait quatre exigences principales pour les routes: réglementation de la vitesse, fixation appropriée des arrêts, tracé des routes et facilité de stationnement.

Ces quatre éléments demandent des indications routières facilement compréhensibles et placées bien en vue.

M. Waters souligna que l'uniformisation des indications routières était en bonne voie de réalisation puisque la même signalisation est en usage dans 38 Etats américains et au moins 3 provinces canadiennes.

Erreur de nom

Le lion fut surnommé le roi des animaux et l'aigle à tête blanche, le roi des oiseaux; mais le roi réel des animaux est le tigre, et celui des oiseaux est plutôt l'aigle doré.

TANGENTE

M. et Mme René Portelance, de Grande Prairie, passent quelques jours dans Tangente chez leur parenté. Le visiteur voit également à l'exploitation de sa ferme.

* * *

Nos collégiens de la paroisse se dirigent vers Edmonton, lundi soir le 12 septembre. Deux nouveaux se joindront au groupe. En tout ils seront quatre; ce sont: Jean-Louis Thibault, Clément Laurin, Léopold Langlois, Lionel Barrette et Marcel Bédard. Nous leur souhaitons plein succès dans leur année d'instruction et d'éducation. Tous les élèves de l'école primaire offrent des prières à leurs intentions.

* * *

Les 12 et 13 septembre une retraite est suivie par l'Ecole de Tangente. Le R. Père Clément Tourigny, o.m.i., de Saint-Albert a bien accepté de prendre un peu de son temps de repos pour prêcher ces exercices spirituels.

FORT KENT

Nos écoles qui sont ouvertes depuis le 1er septembre comptent au delà de 200 élèves, y compris les élèves du district de Palm qui sont transportés au moyen de camion. R. S. Ste-Lucie du Sacré-Coeur, principale, R.S. St-Edouard et M. Robert Morin enseignent les grades IX, X, XI et XII; Mlle Thérèse Bouchard le grade VIII; Mme Jos. Collins (Laura Dupuis), le grade VII; Soeur Victoire de Rome, les grades V et VI; Mme Aldéo Lemaire (Lucille Gagné), les grades III et IV; Soeur Raphaela, les grades I et II.

* * *

Le 2 septembre dernier, Fernand Croteau, fils de M. et Mme Arthur Croteau, disait adieu à sa famille et ses autres parents pour rentrer au séminaire à Winnipeg; nous lui souhaitons persévérance dans sa belle vocation. Et quatre autres de nos jeunes s'acheminaient vers Edmonton pour le collège Saint-Jean: Hector Chalut, Henri Rondeau, Edmond Croteau, Léon Roy, Raymond Campeau. A eux aussi succès dans leurs études.

* * *

Jeudi dernier, après la classe, toutes nos religieuses, leurs pensionnaires et quelques autres élèves se rendaient à Ste-Lina par affaires et en même temps une petite récréation. M. Maurice Mercier les conduisait avec le camion-bus.

* * *

M. et Mme Maxime Fillion, qui étaient en visite chez M. et Mme Arthur Croteau, depuis quelques semaines sont retournés à leur foyer dans la province de Québec. Mme Fillion est la soeur de M. Croteau. Ils emportent avec eux de bons souvenirs de leur passage.

* * *

En visite aussi chez des parents et amis, Mme Gilbert Pelletier (née Gertrude Collins) et sa petite soeur Thérèse de New-Westminster. Mme Pelletier qui a eu la douleur de perdre son mari en août dernier est venue pour arranger ses affaires; ses propriétés sont à cinq milles de notre église et semblent être à vendre.

* * *

Les Dames de Sainte-Anne avaient leur élection annuelle dimanche dernier. Mme Royal Lapierre fut réélue présidente; Mme Jos. Levasseur vice-présidente, et Mme Jos. Rondeau secrétaire; c'est-à-dire les trois réélues.

* * *

Cette semaine a lieu à Bonnyville le mariage de M. Paul Leguerrier à Mlle Jennie Skura; nous leur souhaitons tout le bonheur dans leur vie conjugale.

* * *

On nous annonce les prochains mariages de Julia Roy à un M. Charles Van Euslande, et de Mlle Juliette Ducharme avec M. Marcel Lafrenière, de Bonnyville.

* * *

Depuis quelque temps M. Audrie Landry travaille avec son frre Armand pour la compagnie Hayward, à Bonnyville.

* * *

M. Kahut, pour cause de santé, a vendu sa boutique de forge à M. Bowsfield; toute la famille partira sous peu pour la Saskatchewan parmi leurs parents.

* * *

M. Louis Létourneau est revenu dans sa famille après avoir fait un stage à l'hôpital St-Louis. M. Willie Michaud fut à son emploi pendant son absence.

* * *

Un accident qui aurait pu être fatal est arrivé à M. Paul Mercier. En travaillant à l'hôtel de Bonnyville, il perdit équilibre et tomba sur la tête, d'une hauteur d'une dizaine de pieds; on dut le transporter à l'hôpital où le médecin eut à faire plusieurs points de suture, il se porte assez bien pour le moment. Un autre accident est arrivé à Madame Jos. Bouchard, en retirant un bocal de l'eau bouillante, sans doute un courant d'air froid le fit craquer, il exploda et lui brûla la figure et l'épaule, elle se remet lentement de son accident.

* * *

Nos jeunes se sont amusés gaiement jeudi dernier tout en pratiquant le folklore.

* * *

Nous aurons le mois prochain notre bazar annuel; les dames nommées récemment comme organisatrices sont Mmes Raoul Lapierre, Archie Ducharme, Henri Lacombe, Herman Desilets, Arthur Albert.

* * *

Sont nés dans le mois d'août, Joseph Claude Yves enfant de M. et Mme Georges Blanchette (Florida Leblanc), parrain et marraine, M. et Mme Claude Michaud, oncle et tante de l'enfant. A. M. et Mme Antonio Desnoyers, un fils baptisé sous le nom de Joseph Claude Laurier, parrain Claude Desnoyers cousin et Gaetane soeur de l'enfant.

Sept vetos russes en une heure

Lake Success. — En moins d'une heure, la Russie a imposé sept fois, son veto à la candidature d'autant d'Etats qui voulaient devenir membres des Nations Unies. C'est le plus grand nombre de vetos que les Soviets aient employés en un seul jour. Ils ont ainsi porté à 38 le total de leurs vetos depuis la formation du Conseil de Sécurité en 1946.

Le délégué russe a bloqué hier l'admission dans l'O.N.U. de l'Irlande, du Portugal, de l'Italie, de l'Autriche, de la Finlande, de la Transjordanie et de Ceylan.

Ses collègues soviétiques et les délégués ukrainiens ont salué par des rires chacun de ces votes négatifs.

Le tombeau de saint Pierre

Cité du Vatican. — Le journal du Vatican, l'"Osservatore Romano", a souligné que de récentes explorations sous la basilique Saint-Pierre fournissent une nouvelle preuve de l'existence du tombeau de saint Pierre. L'"Osservatore Romano" fait remarquer que les excavations pratiquées au cours des dernières années ont "accru et renforcé la preuve archéologique de l'existence du tombeau de saint Pierre, placé à cet endroit pour marquer le lieu de son martyre".

Il y a trois semaines, la radio du Vatican faisait savoir que les catholiques pouvaient s'attendre à une "grande révélation" de la part du Saint-Siège concernant le tombeau du prince des apôtres. Rien n'a percé de la nature de cette révélation qui, présume-t-on, sera faite par le pape d'ici quelque temps.

Un ministère permanent de l'Immigration

M. A.-G. Partridge, président du bureau de la Chambre canadienne de Commerce, a demandé au premier ministre Louis St-Laurent, dans une lettre, qu'on établisse un ministère permanent de l'immigration.

M. Partridge a aussi suggéré qu'un soit nommé pour aider le Gouvernement à développer une politique d'immigration constructive et à long terme.

McLENNAN

Avec votre bienveillante permission nous voulons ajouter quelques impressions personnelles à la parfaite description des fêtes qui se sont déroulées à l'occasion du jubilé d'argent de Son Excellence Monseigneur Routhier, o.m.i., coadjuteur. On ne pourrait nier qu'un souvenir impérissable restera au coeur de la population du diocèse et tout particulièrement des paroissiens de McLennan qui furent les heureux témoins de ce spectacle religieux si rare dans une paroisse. La présence de tant de prêtres et de religieuses, faisant escorte à Son Excellence à la messe pontificale, jointe à la beauté d'un pur chant grégorien que les religieuses "Recluses" de Falher nous ont fait entendre avec perfection, ont puissamment contribué à activer des sentiments de foi profonde et d'admiration pour l'autorité diocésaine, chez tous ceux qui eurent le privilège d'assister à cette cérémonie si belle. La présence auprès de Son Excellence de sa vénérable mère et de quelques membres de sa famille, ajoutait encore à la joie. Par les hommages toute la population a voulu reconnaître le dévouement et les bienfaits de Son Excellence Monseigneur Routhier à la cause des institutions enseignantes, de l'Action catholique, de la jeunesse enseignante et de combien d'autres oeuvres admirables.

Les petites Soeurs St-Joseph d'Otterburn qui avaient la direction du banquet et de la réception, ont fait, en décorations et en service, des merveilles de délicatesse et de beauté. Elles s'étaient adjointes pour la circonstance la coopération des Dames de Sainte-Anne.

* * *

Mme Albert Dupuis vient de partir pour Sudbury, Ont., appelée en hâte auprès de sa soeur gravement malade.

* * *

Les Dames de Ste-Anne ont eu leurs élections dernièrement avec de nouvelles élues à leur conseil. Félicitations donc à Mmes Emile Dubrule, présidente, L. Chalifoux, vice-présidente, et L. Benoit, secrétaire. Le nombre des Dames s'accroit graduellement; elles comptent près de cinquante membres toutes dévouées à leur Congrégation et aux bonnes oeuvres.

* * *

Le bazar annuel aura lieu vers la mi-octobre. Toutes les Dames de la paroisse y coopèrent activement et ne l'oublions pas: si l'union fait la force, elle assure par conséquent le succès de toute entreprise.

* * *

M. et Mme Val Frey recevaient ces jours derniers M. J. A. Harle, professeur à l'université d'Alberta. Arrivé au pays depuis deux ans, il visite avec le surintendant M. Dubois, les usines électriques du Canada. M. Frey lui a fait visiter le district. Il constate avec satisfaction tout le progrès en perspective pour cette industrie dans cette partie du nord. Il est retourné à Edmonton à l'université reprendre les cours d'étude qu'il donne aux futurs ingénieurs électriciens de la province.

Questionnaire

Q.—Quelle différence de signification y a-til entre Biographe et Biologie?

R.—On appelle "biographie" l'histoire de la vie d'une personne, tandis que 'biologie" désigne la science qui envisage les fonctions de la vie dans tous les corps organisés, animaux ou plantes.

Q.—Qu'est-ce que le Camphre, et de quels végétaux l'extrait-on?

R.—Le camphre est un corps d'un blanc brillant, léger et d'une odeur très pénétrante, qui présente une composition semblable à celle des essences ou huiles aromatiques. Comme ces huiles, le camphre est volatil; et si l'on expose à l'air un morceau de camphre, il finit par disparaitre entièrement par l'évaporation.

Cette substance existe dans une espèce de "laurier" appelé "camphrier", et dans certaines plantes aromatiques de la famille des "labiées", telles que la "menthe" et la "sauge". On l'en extrait par la distillation.

En rapide

Dans un grand diner, on a oublié de servir le petit Jean. Le soir, il murmure à l'oreille de sa grande soeur:

—Tu sais, Thérèse, les grands diners, c'est comme les trains rapides. On passe les petites stations.

FALHER

M. Almas Tremblay, de Falher, a passé huit jours à l'hôpital Général pour subir une opération dans les jambes. Il est retourné chez lui satisfait. Il était sous les soins du Docteur Mousseau.

JOUSSARD

Baptêmes

Le 19 juillet: Joseph Donald Achille, fils de M. Acille Plante et l'Aurore Duchainault, baptisé le 11 août. Parrain et marraine M. et Mme Duchainault, grands-parents de l'enfant.

Le 30 juillet: Marie-Anna-Lucille, fille de Almer Leblanc et Jeanne Leblanc. Parrain et marraine: oncle et tante de l'enfant, Eugène Blouin, de Falher.

* * *

Mlle Bonnet, institutrice, nous est revenue après de joyeuses vacances; nous lui souhaitons une fructueuse année scolaire. La nombreuse classe compte 40 enfants, sans compter qu'une quinzaine vont à l'école de High Prairie tous les jours, en machine, conduits par M. Casavant, maître de poste.

* * *

Les fermiers de Joussard ont joui d'une température idéale pour la récolte du grain; celle-ci a été en abondance à la mission et leur battage est terminé. Ils sont actuellement à construire une grande salle de jeu pour les Indiens.

* * *

Les dames d'autel ont eu une assemblée le 16 après-midi; nous aurons une soirée dimanche le 25 à 8 heures au sous-sol de l'église. Les prix seront très intéressants. Les places environnantes sont cordialement invitées à venir à Joussard.

DONNELLY

Baptême: Le 18 septembre, Marie-Rose-Hélène, née le 1er du mois, enfant de M. et Mme Patrice Ouellette (Lucille Lussier). Parrain et marraine, M. et Mme Richard Lagacé.

* * *

Dernièrement nous avions le bonheur de posséder parmi nous les RR. PP. Clément Tourigny, de St-Albert, et Elphège Fillion, de l'Ecole indienne du Wabasca. Tous deux passèrent d'agréables heures dans des familles parentes et amies de la région, tout particulièrement chez M. Joseph Fillion.

* * *

Nous avons eu l'agréable surprise de voir des travaux s'effectuer sur nos routes au cours de la semaine dernière. En effet une équipe d'hommes élève actuellement le chemin qui conduit à Guy et ici. Elle et une autre équipe a transporté les matériaux pour la réfection de la plupart des ponts de Donnelly. Il faut féliciter les membres de la Chambre de Commerce qui ont pris leurs affaires en main pour les conduire jusqu'au bout.

* * *

Parmi nos malades qui ont séjourné quelques jours à l'hôpital de McLennan, mentionnons MM. Paul-Emile Mousseneuve et J.-B. Béland. Il semble que tout va maintenant mieux puisqu'ils ont réintégré leur domicile respectif.

* * *

Nos jeunes qui étudient à Edmonton, tant les jeunes filles que les jeunes gens, sont pour la plupart retournés aux institutions qu'ils fréquentaient l'an dernier. Nous leur souhaitons d'heureux succès scolaires.

* * *

Le R.P. Jean Marsan, o.m.i., de McLennan, vint prêcher dimanche dernier en préparation à la Croisade du Rosaire et notre Père curé alla à McLennan remplir les mêmes fonctions. Il semble bien que cette Croisade du Rosaire accomplira un bien considérable chez nous car tous en subiront l'heureuse influence, aussi bien les non-catholiques que les catholiques eux-mêmes.

* * *

La Rév. Soeur M. de St-Georges, c.s.c. a eu la douleur de perdre son père décédé récemment dans l'Est. Nous lui adressons nos plus sincères sympathies et l'assurons de nos humbles prières pour le repos de l'âme de son cher père.

Demande en mariage

Le père — Non, monsieur, je n'ai pas élevé ma fille avec tendresse pour la voir vivre ensuite avec un imbécile.

Le soupirant — Je suis de votre avis, Monsieur. Voilà pourquoi je vous demande sa main.

PLAMONDON

Nous désirons offrir nos remerciements à Mme Octave Chevigny, qui fut une dévouée correspondante pour notre paroisse pendant environ deux ans.

Mme Philippe Lemay fera à l'avenir la correspondance pour notre district. L'on voudra bien lui faire parvenir les nouvelles. La rédaction

* * *

M. et Mme R. Ménard sont déménagés dans la maison de M. D. Baudet.

M. et Mme W. Gautier sont déménagés dans la maison de M. P. Plamondon.

M. Jérome Jonhson est aussi à finir d'installer sa maison pour l'hiver.

M. Royal Plamondon a acheté une propriété de M. Adolphe Bossé.

Mlle Evelina Cyr est à l'hôpital Ste-Catherine du Lac-la-Biche après avoir subi une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mme Ovide Bossé après avoir passé quelques semaines à l'hôpital Général d'Edmonton et subi des opérations, nous est revenue en bonne santé; bonne chance!

* * *

C'est avec peine que nous apprenons que Mme A. Dubé étant à l'hôpital Général doit subir une opération dans la tête. M. A. Dubé est retourné à Edmonton. Nous leur souhaitons bonne chance.

* * *

C'est avec encouragement que tous les élèves retournent en classe; nous avons un remerciement à adresser à nos dévouées institutrices.

* * *

Mlle Denise Mirault, d'Edmonton, eut le malheur de faire une chute avec sa motocyclette étant accompagnée de Mlle B. Dakin, mais heureusement elle n'a que des égratignures. Mlle Mirault souffre encore un peu; espérons qu'elle n'ait aucun membre brisé.

Il faut dire que l'on voit du nouveau à tous les jours. M. Joseph Lemay, faisant le trajet de Plamondon au Lac-la-Biche, à quelques milles de là eut le malheur qu'un sillon passant au travers du bloc de l'engin, il continua sur 3 sillons et revint ainsi sans d'autres incidents.

* * *

M. Damase Bouvier, étant de passage à Plamondon me prie d'annoncer qu'il sera de retour dans notre district au mois d'octobre pour montrer des vues animées très instructives. Nous lui souhaitons la bienvenue et bonne chance.

M. D. Bouvier étant venu passer une semaine chez ses parents M. et Mme A. Bouvier doit retourner reprendre ses études de médecine à l'université d'Edmonton. Bien du succès dans ses études!

* * *

A M. et Mme Dillind est né une fille le 16 septembre, leur 2ème; nos félicitations, à papa et maman.

Merci à Mme R. Piquette ayant remplacé notre dévouée garde-malade, étant absente.

M. Léo Bourassa sera notre nouveau postillon de Plamondon au Lac-la-Biche remplaçant M. Joe Plamondon.

M. Jos. Gautier et M. Leo Bourassa, ont vendu leur garage à M. O. Erickson, garagiste et pilote.

C'est la faute à la plume

Un notaire chassait. Une perdrix lui part entre les jambes, son fusil en fait autant entre ses mains. Cependant, la perdrix franchit une haie, sans paraitre trop émue du coup de feu. Le notaire saute la haie, espérant n'avoir plus qu'à ramasser le butin.

Plus de perdrix. Rien qu'un paysan attelé à sa charrue:

— Dites donc, vous n'avez pas vu tomber une perdrix?

— Non.

— C'est singulier. . .j'ai cependant vu voler de la plume.

— Moi aussi, j'ai vu voler de la plume. Elle volait même si bien, qu'elle emportait la viande.

Conquérant du monde

Alexandre le Grand conquit le monde avec 35,000 hommes quatre siècles avant Jésus-Christ.

Une accusation contre l'industrie canadienne

Banff, Alberta. — L'industrie canadienne a été accusée d'avoir fait peu pour conserver les forêts. James Wilson, président de la Shawinigan Water and Power Company, a déclaré à l'Association forestière canadienne que les industries souffriront à la longue de cet état de choses, puisqu'elles dépendent grandement de la conservation de nos ressources forestières.

SPIRIT-RIVER

Dimanche, le 18, le Révérend Père Joseph Paquin, o.m.i., curé de Rycroft, vient chanter la grand'messe et donner le sermon sur le Rosaire; notre curé le remplace à Rycroft, pour ce dimanche seulement.

* * *

Nous avons eu de la pluie les 14, 15, 16, 17, 18 et nos fermiers ont dû interrompre leurs travaux à l'extérieur; ce matin, 18 septembre, le temps semble se mettre au beau, mais il fait passablement froid.

* * *

Un second médecin, un anglais, viendra prochainement s'installer à Spirit River; ceci permettra à nos malades de pouvoir choisir l'un ou l'autre; nous espérons que la bonne entente règnera entre les deux médecins; la compétition a souvent du bon.

* * *

Mon oncle "Phus" et son neveu Paul travaillent au jardin, quand il ne pleut pas; il s'agit de rentrer les légumes; il y a une forte récolte de patates.

* * *

Notre curé se prépare à mieux capter le poste de CHFA en se faisant poser deux poteaux de 43 pieds de longueur pour y tendre les fils conducteurs au radio; le tout s'est installé dans une journée; le mois du Rosaire serait un beau mois pour commencer les émissions à CHFA. Le plus tôt sera le mieux.

* * *

Nos deux institutrices (soeurs grises de la Croix) sont à préparer le programme pour la réception de la statue de Notre-Dame du Rosaire, le 28 septembre, dans l'après-midi; nos enfants feront largement leur part pour en faire un succès. Vive Notre-Dame du Rosaire. Tous les fidèles sont en faveur du chapelet quotidien dans la famille et en famille.

Saint Jean de Brébeuf

Saint JEAN DE BREBEUF naquit au diocèse de Bayeux, à Condé-sur-Vire, en 1595, le 25 mars, jour de l'Annonciation. Il étudia deux ans la philosophie et deux ans la théologie morale avant son entrée dans la compagnie de Jésus; il fut admis au noviciat de Rouen, à l'âge de 24 ans, le 8 novembre 1617. Il enseigna la grammaire au collège de Rouen de 1619 à 1621. Ordonnée prêtre le 25 mars 1623, il partit pour le Canada le 19 juin 1625. Toute l'histoire de sa vie se confond avec celle de la Nouvelle-France, où il vécut de 1625 à 1629, puis de 1633 à 1649, soit vingt ans. Il fut principalement l'apôtre de la Huronie. Jean de Brébeuf fut un saint très grand, aussi bien par ses vertus que par sa mort. Voulant être un holocauste, une victime consacrée à la mort, et afin de prévenir plus saintement le bonheur du martyre qui l'attendait, il s'y voua par un voeu. Ce voeu date de 1639. Toute sa vie fut une préparation à la gloire du martyre. Le géant de la mission huronne reçut la couronne du martyre le 16 mars 1649.

A qui l'honneur?

Deux dames de la cour de Frédéric. Il se disputaient le pas. On en réfère au roi qui demande:

—Quel est le mari le plus haut en grade?

—Ils ont le même grade.

—Le plus ancien, alors?

—Même promotion.

—Eh bien! que la plus sotte passe devant.

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

MAILLARDVILLE

Notre-Dame de Lourdes

Cercle canadien-français

Comme l'été tire sur sa fin et que l'automne s'amène rapidement, le cercle reprend ses activités quelque peu délaissées durant la belle saison. Mardi le 13 septembre avait lieu à la salle paroissiale la réunion annuelle pour l'élection d'un nouveau comité pour 1949-1950. Ont été élus pour le prochain terme: Président, M. Toussaint Filiatrault (réélu par acclamation); 1er vice-président: M. Ernest Braconnier; 2ème vice-président: M. Gérard Savoie; secrétaire: M. Napoléon Gareau; trésorière: Mme Adrien Alain; conseillers: MM. Arthur Cheramy, Em. Parent, Emilien Savoie, Amable Braconnier, Ed. Albert, Wilfrid Croteau, E. Parent, Sylvio Chabot, Mmes R. Roberge, Er. Braconnier, T. Filiatrault, Em. Parent et A. Goyette.

M. le président remercie l'ancien exécutif pour son travail constant et désintéressé et *nous promet* de redoubler d'ardeur à l'avenir pour le bien général du cercle; il remercie l'assistance de la confiance qu'on lui fait en le réélisant à l'unanimité. De même pour notre dévoué secrétaire M. Gareau qui retient son poste avec plusieurs années d'expérience. Nous tenons à remercier M. Wilfrid Croteau, l'ancien trésorier, pour ses innombrables services rendus.

La première réunion du nouvel exécutif se tiendra chez M. T. Filiatrault le 4 octobre prochain. Que tous les membres se fassent un devoir d'y assister.

* * *

L'école a rouvert de nouveau ses portes mardi le 6 septembre. On enregistrait cette année au delà de 400 élèves, un record en fait d'assistance. Le besoin d'une école supérieure se fait sentir de plus en plus; ces chiffres l'attestent avec beaucoup plus d'éloquence. Soixante-dix élèves qui *jusqu'ici fréquentaient* les écoles publiques à cause de la distance, nous sont revenus et à qui le devons-nous? A M. le curé qui ne recula devant *rien* pour ramener au bercail toutes les brebis. . . sans compter tous les sacrifices imposés, courses matin et soir sur un parcours assez éloigné pour permettre à nos petits catholiques des deux langues de fréquenter l'école paroissiale. Depuis la rentrée des classes, il a fallu avoir recours à un autre mode de transportation: une voiture un peu plus grande, pour accommoder tous ces enfants. Il va sans dire que les paroissiens sont émus et reconnaissants pour ce grand geste de dévouement.

Nou souhaitons la bienvenue à cinq nouvelles religieuses qui sont arrivées à la fin des vacances: Rév. Sr Rose-Marie, de North-Battleford, Sask., devient supérieure. De Sherbrooke, P.Q., Rév. Soeurs Marie de Lourdes et Marie-Simone. Rév. Soeur Marie-Ange, de Vancouver-Nord, nous revient, et Rév. Sr Gertrude. Mmes Perron, Arthur Cheramy et Peter Griffin sont au nombre des institutrices laïques.

* * *

Jeudi le 15 septembre durant la Bénédiction du Très Saint-Sacrement, nous avions l'honneur d'entendre prêcher le Rév. Père Gérard Leblanc, c.s.c. prédicateur de renom, de passage dans la province à l'occasion de la Croisade du Rosaire.

Dimanche le 18, le Rév. Père L. Vachon, s.s.s., de Vancouver, prêcha dans les deux langues à toutes les messes appuyant sur la signification de la Croisade. M. le curé exhorte tous ses paroissiens à être fidèles au rendez-vous à New-Westminster, dimanche prochain le 25, à l'arène du Queen's Park. Tous les catholiques des environs s'y réuniront comme un prélude au grand ralliement du 2 octobre à Vancouver.

* * *

Chez M. et Mme Honoré Racine, à la fin d'août: M. et Mme Gérard Lacroix, M. Clément Racine de St-Evariste, P.Q. Mmes Joseph Blanchette et Aimé Couture de Sherbrooke, toutes deux soeurs de M. Racine, ainsi que M. Joseph Talbot, de Lampton, P.Q. Tous ces visiteurs furent également les invités de M. et Mme Lucien Racine, avenue Quadling. Ils retournèrent en automobile au début de septembre. M. et Mme Edmond Vachon, d'Ottawa, retournaient dimanche le 11 après avoir visité leurs enfants de Maillardville et Port Moody.

M. et Mme Amable Braconnier et leur fille Betty, accompagnés de M. et Mme Louis Goyet sont revenus d'un voyage à Portland, Oregon. Ils eurent le plaisir de saluer en passant à Seattle, Wash., M. et Mme Lucien Croteau, autrefois de cette paroisse.

Mme Sylvio Chabot est en voyage à San Diego, Cal., l'invitée de sa soeur et beau-frère, M. et Mme Zénon Parent.

M. et Mme Cléophas Landry et leurs deux jeunes enfants nous reviennent après trois semaines de voyage. Ils partirent par avion jusqu'à Détroit, Mich., visitèrent les chutes Niagara, Toronto et Oshawa. Au Manitoba, ils se rendirent à Somerset.

M. le curé a lui-même le plaisir de recevoir au presbytre sa tante, Mme Adrien Vanier, de Montréal, P.Q., qui passe quelques mois parmi nous.

M. et Mme Alphonse Rivet et leur famille sont de retour d'Edmonton, Alta.



M. J. Julien, homme d'affaires bien connu d'Edmonton, qui fut pendant de longues années à l'emploi de la Canadian Bedding, vient d'accepter la position de gérant des vendeurs, au service de la Northwest Wholesale Furniture Ltd.

Directeurs de la Fédération de la Colombie

Une erreur involontaire s'est glissé dans notre dernier courrier. Nous publions à nouveau la liste des officiers de la Fédération:

Aumônier: Rév. Père Gérard Gauthier, S.S.S.

Présidente d'honneur, Mme R. Girard-Hughes, Président: Albert Lefebvre, 1ère 2e vice-présidente: Mme J. Paradis-Privicé-présidente: Mme Lucia Binetté; ce, Sec. générale: Mme Georgette Therrien; Sec. archiviste: M. N. Gareau; trésorière: Mme Agnes Poulin.

Conseillers: M. H.-S. Fraser, M. Joseph Tremblay, M. J.-B. Goulet, M. L. Goguillon.

La France refait son économie

Paris. — Selon Edgar Faure, secrétaire d'Etat pour les Finances, la production française a atteint le niveau de 1927, soit le plus haut niveau entre les deux guerres. "Il reste encore beaucoup à faire," a-t-il ajouté, "mais aujourd'hui nous pouvons dire qu'un progrès considérable a été réalisé, grâce aux merveilleuses resources de notre sol et à l'esprit de travail du peuple français." "En dépit de tant de souffrances, le plafond de la production de 1938 a été surpassé et nous avons atteint le niveau de 1927, soit celui de l'année la plus favorable d'entre les deux guerres. Le relèvement de notre économie a été assez marqué pour que nous ayons de nouveau confiance dans notre monnaie. En 1945, nous tremblions pour le franc, mais le courage français a surmonté tous les obstacles.

LA CHARITE DU PAPE

Une merveilleuse entreprise

par Mgr FONTENELLE

L'histoire de la charité pontificale, durant ces derniers dix ans, n'est pas encore écrite. Il y faudrait la plume aussi ardente qu'informée d'un Georges Goyau ou d'un Eugène Duthoit. Il s'agit, en effet, d'un monument extrêmement imposant, tout à la gloire de la papauté, et qu'on ne connaît encore que de pièces et de morceaux.

Nous ne craignons pas de dire — en faisant aussi, bien entendu, une place toute spéciale à l'admirable Secours catholique de l'abbé Rodhain, — que, depuis les initiatives géniales et inspirées de saint Vincent de Paul, il n'est pas, dans l'histoire de la charité catholique, de page plus grande et plus émouvante que celle qu'à écrite le Saint-Siège, ces dernières années. Et quelles années! Cinq de guerre et cinq d'après-guerre et qui se valent. C'est bien là qu'on voit que la Providence miséricordieuse suscite toujours le remède à côté du mal. "Là où le péché a abondé, disait saint Paul, là grâce a surabondé." On peut en dire autant de la charité pontificale, eu égard aux ruines matérielles et morales que la guerre a accumulées partout, spécialement dans la péninsule.

Le Saint-Père a commencé seul, ou presque seul, pendant l'occupation, cette grande entreprise de secours. A ce moment, les réfugiés de l'Italie méridionale affluaient à Rome par milliers. Il fallait les nourrir et les loger. Pie XII assuma, en dépit de moyens aléatoires, cette "aumônerie" de guerre. Le Vatican était déjà, dans cette noire tempête une étoile polaire, avec sa radio et son serviced 'information de la Secrétairie d'Etat. Il allait devenir une immense boulangerie, un magasin d'habillement, un vaste dépôt de produits pharmaceutiques, dont un intense service de camions assurait la distribution aux quatre coins de Rome et, non sans danger, jusque dans les provinces les plus éprouvées. A la tête de cette grande usine du bien, Pie XII mit un ingénieur hors ligne, en la personne de Mgr Ferninand Baldelli. Ce prêtre, originaire des Marches, avait voué son ministère au soulagement des misères du monde ouvrier. Doué, malgré sa grande modestie, d'un vrai génie de l'organisation à l'échelle de ses ambitions charitables, il fit, à proprement parler, au nom du Saint-Père, des miracles. La fonction avait créé l'organe, qui s'appellerait la Commission pontificale d'assistance (P. C. A.)

A la fin des hostilités, le monde entier s'émeut d'une telle immensité de détresse: les besoins sont illimités en decà et au delà des monts. Pie XII appelle au secours. Et voici qu'affluent, d'Amérique surtout, millions et milliards, aussitôt convertis et distribués; les dons en nature se chiffrent par milliers de quintaux. On n'en croit pas ses yeux en parcourant les statistiques. Quel palliatif, tout de même, à l'injustice sociale! La P. C. A. devient un grand ministère ou, si l'on veut, en termes eclésiastiques, une sorte de Congrégation romaine, sise dans un palais de la Piazza Cairoli, dont la préfecture est confiée à Mgr Baldelli: c'est actuellement le confluent, en Italie, de toutes les oeuvres de charité et de secours, religieuses et laiques, avec l'important appoint des War Relief Services de la National Catholic Welfare Conference.

L'un des rayons de ce foyer de la bienfaisance pontificale — et non le moindre, — est constitué, depuis cinq ans, par les colonies de vacances à la mer et à la montagne. On comprend que l'attention du Pape se soit portée sur l'enfance malheureuse, la plus grande victime de la guerre, peut-être, physiquement et moralement. En 1946, fonctionnaient déjà, de la Sicile au Piémont, sur le littoral de la Méditerranée ou de l'Adriatique, dans les Apennins ou les Alpes, 995 colonies, assistant 256,000 enfants. En 1947, 2,879 colonies pour 847,000 enfants. En 1948 et 1949, environ 4,000 colonies pour près d'un million d'enfants. Cela représente depuis 1946 un mouvement de fonds de quelque quinze milliards. Peut-on imaginer générosité plus étendue, en même temps que mieux coordonnée? Le cardinal Canali a bien défini la P.C.A. en disant qu'elle est la longa manus de la charité du Pape.

Mgr Baldelli a réuni, l'autre jour, un groupe de journalistes romains, pour leur faire visiter les colonies pontificales d'Ostie et de Frégène. Sur la plage d'Ostie, a été organisé, cette année, un centre d'héliothalassothérapie pour 80 enfants atteints de poliomyélite: le sable, le soleil, l'air marin et surtout les soins empressés de spécialistes et de religieuses infirmières redresseront les membres déformés de ces pauvres petits. Oh! comme on devine la blanche silhouette du Pasteur angélique se penchant, par le truchement de la P.C.A., sur ces précoces épaves de la vie! Et comme le coeur du Christ doit en être ému!

Eu remontant sur Frégène, c'est un autre spectacle des centaines d'enfants, pleins de santé, ceux-là, prennent leurs ébats dans une pineraie, derrière laquelle l'énorme disque rouge du soleil couchant s'enfonce dans la mer. Déjà, des lanternes vénitiennes s'allument, et un théâtre s'improvise où la chorégraphie et les chants font l'émerveillement des visiteurs. Car ces colonies estivales veulent avoir un but eminemment éducatif.

Notre tournée s'achève par la colonie "Marchiatava" de Maccarese. La nuit est venue, mais une nuit grandiose, où monte un fin croissant de lune, parmi des myriades d'étoiles. Mgr Baldelli nous a réunis sur la terarssse de l'école, il parle des extraordinaires réalisations pontificale d'assistance: le mois prochain un train partira de Berlin pour conduire un millier de petits Allemands et Autrichiens à la colonie de Cattolica sur l'Adriatique. Et, tandis qu'on nous faisait les honneurs de l'école, deux autocars rentraient de la plage ramenant une débordante cargaison de garçons et de filles, dont les cris joyeux et les chants remerciaient à leur façon l'immense charité du Pape: Cor Pii, cor Christi.

(La Croix)

L'U.C.C. fête ses vingt-cinq ans

L'U.C.C. fête ses vingt-cinq ans

Il fut un temps où le cultivateur, tout comme l'ouvrier et le professionnel, pouvait pratiquer une politique d'individualisme, pouvait afficher l'indépendance la plus complète. Aujourd'hui que la mécanisation est venue nous apporter un nouveau mode de vie, le travailleur, quel que soit son métier, doit compter avec les gens qui l'entourent, avec ceux parmi lesquels il vit de proche ou de loin— avec son époque. Il devient donc de plus en plus nécessaire pour tous ceux qui ont des intérêts communs de se grouper et de s'unir.

La classe agricole, en dépit de la protection apparente que lui offre son retranchement, a dû toutefois tenir compte elle aussi de la marche constante des événements et des variations économiques s'ensuivent. Au même titre que les classes ouvrières et professionnelle, il lui fallait s'organiser, se former en syndicat, pour faire valoir ses revendications. C'est de ce principe que naquit en 1924 l'Union Catholique des Cultivateurs, communément appelée l'U.C.C.

Aussi pour marquer convenablement le 25e anniversaire de cet organisme et pour rendre un juste hommage aux agriculteurs du Québec, les cinéastes de l'Office national du film viennent de réaliser un documentaire intitulé La Montée, qui nous fait voir les progrès accomplis au cours de ce quart de siècle. (Ce film est actuellement circulé par M. D. Bouvier à travers la province).

Les fondateurs de l'U.C.C. lui avaient fixé trois but principaux: la défense des intérêts agricoles, l'éducation des cultivateurs, l'organisation des services professionnels. Les nombreuses réalisations de l'U.C.C. depuis qu'elle existe se résument toujours dans ces quelques mots. Ses dirigeants ont travaillé sans relâche à l'amélioration du niveau de vie de la classe agricole. Ils se sont efforcés de faire comprendre à tous les cultivateurs, jeunes et vieux, que l'agriculture est affaire de progrès, et qu'il ne suffit plus de croire à la générosité de la terre, mais qu'il faut encore et surtout aider la terre à produire. Cette seule exhortation a eu pour effet d'orienter les cultivateurs de langue française vers une exploitation plus rationnelle et plus scientifique de leur bien.

Que l'U.C.C. rende des services sociaux importants, il n'en faut pas douter. Il suffit, en effet, de considérer les grandes dates de son histoire, pour reconnaître aussitôt la valeur des services rendus. On fondait en 1929 "La Terre de Chez nous", un journal pour les cultivateurs et qui compte aujourd'hui un tirage de 60,000. On fondait en 1934 la section des bûcherons qui n'a cessé de croître et de s'améliorer depuis. On fondait en 1936 la Mutuelle Vie et l'on se propose d'établir définitivement sous peu une société d'assurance générales. Ajoutons à cela le service de propagande et d'éducation, le service de librairie, les cours à domicile, ainsi que le service des renseignements techniques, et l'on possède un tableau d'ensemble du magnifique travail accompli par l'U.C.C. depuis vingt-cinq ans qu'elle dessert la population rurale du Québec.

Les aliments et le caractère

Un médecin anglais s'est livré à une étude minutieuse sur l'effet de l'alimentation au point de vue caractère.

Et voici quelques-unes des principales constatations qu'il a faites: manger souvent de la viande de boeuf rend énergique et courageux. De plus, cette nourriture donne de la gaieté et de l'entrain à l'esprit.

Le mouton par contre, engendre la mélancolie.

L'usage de la viande de porc rend pessimiste abuser de rôti de veau détruit toute énergie et toute résistance.

Le poisson donne de la mémoire et garde la jeunesse.

Le lait et des oeufs donnent de la vivacité d'esprit principalement aux femmes.

Le beurre rend flegmatique.

La pomme est favorable aux travailleurs intellectuels.

La moutarde stimule la mémoire.

Les végétariens, qui vantent les effets salutaires qu'exercent les légumes sur la santé physique, savent-ils, par contre, que les plantes potagères agissent également sur la santé morale.

L'oseille, par exemple, prédispose à la mélancolie; en revanche, rien de meilleur que les épinards pour développer l'énergie, la volonté, l'ambition et la constance.

Le petit pois incite à la frivolité, à la coquetterie.

La carotte est recommandé aux natures rageuses et bilieuses.

Le haricot vert incline à la rêverie artistique.

Le haricot blanc est tout indiqué pour les intellectuels qui se surmènent.

Quand à la pomme de terre, elle provoque le calme de la pensée, l'équilibre mental: toutefois elle émousse la sensibilité.

Chez les Romains, les anneaux de fiançailles étaient en fer.

Saint Gabriel Lalemant

Saint GABRIEL LELAMENT, né à Paris le 10 octobre 1610, était le fils de Jacques Lalement, avocat au Parlement Il montra tout jeune de singulières aptitudes pour les lettres et les sciences. Le 24 mars 1630, il devenait Jésuite au noviciat de Paris. Il fut professeur au collège de Moulins de 1633 à 1635, il étudia la théologie à Bourges de 1635 à 1939. La faiblesse de sa santé l'obligea de 1639 à 1641 à se reposer à la Flèche. Il revint professeur à Moulins de 1641 à 1644 et cette dernière année, fut nommé préfet du collège de Bourges. Cédant à ses demandes réitérées, le Provincial de France consentit à l'affecter aux missions canadiennes. Gabriel Lalement s'embarqua, le 13 juin 1646, au port de La Rochelle. A Québec, il trouva pour supérieur son oncle le Père Jérome, qui l'employa pendant deux ans, à divers ministères. Le 6 août 1648, il arrivait au pays des Hurons, où il était aussitôt associé au Père Jean de Bébeuf. Et c'est en même temps que lui qu'il fut martyrisé par les Iroquois, le 16 mars 1649.

Le Calendrier

POUR CEUX QUE CA INTERESSE

Nous annoncerons bientôt le calendrier anti-alcool, 1950.

Il sera beau et éloquent. . .
Mais: **faut pas boire d'alcool**
ni bière, ni whisky
On en reparlera après les fêtes du Rosaire.

"Pourquoi répandre cet alcool qui tue?"

Rép.: Parce que ça paye les vendeurs, les trafiqueurs.

La réponse est-elle juste?

"L'alcool est un bien
"ou un mal. . ."
C.-E. G.

En boire c'est un mal;
c'est bon pour le vendeur.

". . . et, parce que d'autres boivent plus qu'eux, ils ne se rendent pas compte de la quantité d'alcool qu'ils absorbent — ni même qu'ils absorbent de l'alcool — avec leur cidre, leur bière et leur vin."

Dr Dauphin, France

La LUTTE à l'ALCOOL

La machine humaine n'est pas faite pour marcher à l'alcool.

D. J.-H.-A. Paquette

Mon verre est nette et grand
Mais, j'en mets pas dedans

Tirer le diable par la queue
LIS CA A TON PERE:

Veux-tu jeune homme: ouvrier, cultivateur, étudiant — veux-tu tirer le diable par la queue? Si oui: commence par boire.

Veux-tu rayonner, avancer, arriver? Si oui: primo, sois sobre. Dis ça à ton père.

—2nde édition. Une correction—
Dédié à: **MM. Creux, Nul, Rien, Poire**
Tous les buveurs
Sont bons farceurs!

Brewer le Lard, ce cousu d'or, lui aussi, n'est pas si bête; ainsi, pour monnayer ses "spirits" il y met de l'ordre:

a): son rédacteur d'annonces (un affamé-assoiffé: anonyme), est enguirlandé de littérature;

b): son solliciteur d'annonce choisit ses portraits, et il sait les mettre en évidence, ce sont: MM.: Vaut, Vend, Tant — pareils à M. Vent, cet homme en vue, si "$avonnable";

c): et, la Védette (ou, $tar de Hellywood), si "fardable".

P.S.: On ne regrettera jamais, le matin, de ne pas avoir bu la veille. Est-ce vrai?

P.S. No 2: Ces Brewer$ font de grands efforts pour s'allier le respect du public — Vains efforts.

(il ne s'agit pas de la Blk-Horse)

Hors-d'oeuvre:

GLOIRE! AU TRAVAIL
C'est dans la cave
Ou au grenier
Qu'un nom se grave
Jos Boulanger

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"
Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

INSTITUTRICE DEMANDEE
Institutrice bilingue pour grades V et VI. Eoole Consolidée de Falher, Falher, Alberta.

ON DEMANDE
L'on désire acheter un coupe-branche (brushcutter), un pileur (pilor), et une charrue, ajustables sur tarcteur T.D. 18. S'adresser à Pierre Guimont, Nampa, Alberta.

INSTITUTRICE BILINGUE
Institutrice bilingue qualifiée demandée pour enseigner à Donnelly. Veuillez faire application au secrétaire-trésorier, Ecole Consolidée de Donnelly.

PENSION OFFERTE
Pension pour jeune fille allant à la classe. Candienne-française de préférence. Pension raisonnable moyennant un peu de travail. 9666-75ème avenue, tél. 34884.

A VENDRE
Engin "Delco", 600 watts, 32 volts. Aussi un "Wind Charger", 650 watts avec batterie et lumière. S'adresser à L. Lavigne, Beaumont, Alberta.

MAISON A VENDRE
Bonne maison à vendre; 7 chambres, cabane à bois, pump house et électricité. S'adresser à Gédéon Dubois, Morinville, Alberta.

GAGNEZ DE L'ARGENT à domicile, à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. Institut National de Confiserie Enrg., bureau de poste Delorimier, case 152. Montréal. 1-10

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.

L'Assurance-Vie "Desjardin"

Une nouvelle réalisation canadienne-française qui promet les plus beaux résultats. — Pour nous libérer de la sujétion anglo-américaine

Une nouvelle institution d'assurance-vie canadienne-française a commencé ses opérations depuis quelques jours: L'Assurance-Vie Desjardins.

Cet événement n'a pas fait grand bruit, mais il est de toute première importance pour le progrès économique et social de notre groupe ethnique. Cette fondation nouvelle hâtera le moment où nous aurons repris le temps perdu; car dans le domaine capital de l'assurance-vie nous avons pratiquement retardé d'un demi-siècle.

Quand autour de 1900 de nombreuses compagnies d'assurance-vie canadiennes-anglaises se sont organisées, nous les avons laissées se tailler la part du lion dans notre propre marché sans leur opposer une concurrence adéquate.

Notre contre-offensive réelle et agressive ne s'est élaborée que pendant les années de la crise, et qu'elle ne s'est engagée sur le plan des réalisations qu'en 1939, à la veille de la guerre. Mais depuis lors on a mis les bouchées doubles; le nombre de nos institutions a augmenté par suite de fondations nouvelles, et des organismes anciens se sont transformés pour mieux répondre aux besoins nouveaux; tout cela a créé un courant qui peu à peu devrait nous libérer d'une sujétion qui a si longtemps paralysé notre économie.

Les Assurances Desjardins

La fondation récente illustre incidemment l'histoire de nos retards dans le domaine de l'assurance. Ce ne sont pas les éveilleurs ni les initiateurs qui ont manqué, mais ceux qui voyaient la nécessité d'occuper nous-mêmes un secteur qui allait être envahi par d'autres, n'ont pas toujours été compris et secondés comme ils auraient dû l'être.

Le célèbre fondateur des caisses populaires, Alphonse Desjardins, avait inclus dans son premier projet de loi pour l'institution des caisses, des clauses comportant l'autorisation de lancer plus tard la future entreprise coopérative dans le champ de l'assurance-vie et de l'assurance-feu. Les législateurs du temps l'obligèrent à limiter sa fondation à la coopérative d'épargne et de crédit.

Si l'on comprend le souci de prudence qui a inspiré ces restrictions au début, l'on peut regretter que la réalisation des projets d'assurance d'Alphonse Desjardins ait tant tardé. Mais ses prévisions ont fini par devenir réalité; dans le domaine de l'assurance-feu, la Société d'Assurance des Caisses Populaires a été fondée en 1944, et c'est maintenant le tour de L'Assurance-Vie Desardins, fondée l'an dernier, à entreprendre ses opérations.

Puissance des Caisses Desjardins

Si cette fondation ne venait qu'augmenter le nombre des organismes qui, ces dernières années, ont audacieusement attaqué ce domaine difficile et déjà passablement occupé par les firmes canadiennes-anglaises, ce serait déjà un appoint précieux pour le groupe des nôtres qui est en train de corriger un dangereux déséquilibre de notre économie.

Mais L'Assurance-vie Desjardins est beaucoup plus que cela. Ce n'est pas une entreprise qui débute à zéro; mais le rameau nouveau d'un grand arbre, la filiale d'un des plus puissants mouvements économiques du Canada français. Nos Caisses populaires, qui célébreront l'an prochain leur cinquantenaire, avaient atteint le nombre de 1,048 au 31 décembre dernier, et comptaient 529,270 sociétaires. Avec les huit caisses centrales, l'actif de ce mouvement dépasse $220 millions.

L'organisation même de ces caisses, en fait une école incomparable d'initiative et de gestion. Avec l'administration hautement décentralisée qu'implique la coopération, nos caisses représentent des effectifs de l'ordre de 12,000 administrateurs qui à un titre ou à un autre occupent des postes de responsabilité.

La nouvelle compagnie

Ce sont les caisses qui ont souscrit le fonds de réserve de la nouvelle compagnie au montant de $500,000; l'on a voulu marquer encore mieux la filiation par le fait que les premiers assurés ont été recrutés dans le personnel dirigeant des caisses.

L'Assurance-Vie Desjardins part donc non seulement avec le concours de chefs et d'agents choisis avec soin; mais aussi avec un nom connu, le nom d'un homme aimé et admiré, d'un grand bienfaiteur de notre petit peuple; avec le prestige d'un puissant mouvement économique, qui peut se comparer à l'achalandage d'anciennes et prospères firmes commerciales; avec une réclame incomparable que ne pourrait acheter aucune publicité, et qui consiste dans la propagande que lui feront les dirigeants et les sociétaires des caisses; avec un champ d'action immédiat et bien préparé qui comprend le demi-million de sociétaires des caisses et les membres de leurs familles.

La nouvelle compagnie n'est en rien restreinte; elle recrutera ses assurés comme toute autre dans le public en général; mais elle part tout de même avec un élan et des possibilités que n'eut aucune de ses soeurs aînées, et qui devraient lui assurer des progrès rapides, des opérations dès le début considérables.

Vers la liberté économique

Est-il besoin d'ajouter que cette naissance d'un membre déjà adulte dans notre famille économique est un sujet de grande joie pour tous ceux qui s'intéressent à l'essor du Canada français? n'allez pas penser que les entreprises canadiennes-françaises déjà lancées dans l'assurance-vie redoutent la concurrence d'une compagnie qui part avec de telles ressources. Ce serait mal connaître la situation. Jusqu'à ces dernières années le principal obstacle de nos entreprises, c'était leur petit nombre, le fait qu'elles semblaient écrasées par les compagnies canadiennes-anglaises. Plus nos institutions sont nombreuses, plus elles ont de prestige et de succès, et plus chacune d'elles peut progresser davantage.

Le domaine à cultiver est d'ailleurs à peine entamé. Nos compagnies et sociétés ne prennent encore qu'une part relativement faible des primes d'assurance-vie payées dans le Québec; notre population continue de verser des dizaines de millions chaque année à des firmes canadiennes-anglaises. Cela ne peut changer du jour au lendemain, pour de nombreuses raisons, mais c'est preuve qu'il y a de la place et que la nouvelle venue ne sera qu'utile aux autres comme à toute la collectivité qu'elle veut servir.

Sur l'importance de confier aux nôtres nos capitaux d'assurance, il n'est plus nécessaire d'insister comme autrefois. Dans l'économie moderne, les capitaux d'assurance sont les plus considérables pour le placement à long terme, parce que ce sont des capitaux immobilisés pour la vie des assurés et donc en somme pour une génération. Ces capitaux sont la base des progrès industriels et commerciaux. Nos capitaux doivent travailler pour nous; en les confiant à d'autres, comme nous le faisons encore trop, nous sommes les artisans de notre propre infériorité, car ces capitaux servent surtout aux autres et nous n'en avons pas le profit.

Nos caisses populaires, coopératives d'épargne et de crédit à court terme prolongent leur action vers l'épargne et le crédit à long terme. En réalisant le rêve d'Alphonse Desjardins, elles accélèrent la marche de notre groupe vers l'émancipation économique.

Paul SAURIOL

(Le Devoir)

Vue des oiseaux

Les oiseaux ne voient pas très bien les bleus et les violets mais ils distinguent les rouges beaucoup mieux que les humains.

* * *

Rat prolifique

Un couple de rats peut avoir au bout d'un an, si les conditions ont été bonnes, une descendance de 800 individus.

La famille et l'épargne

par Valère Massicotte, O.F.M.

L'épargne est une vertu familiale de première grandeur. Sans l'épargne, sans cette mise de côté d'une partie de son salaire en prévision des besoins futurs, éventuels ou certains, comment des jeunes gens, qui ont dépensé follement tout leur salaire en amusements frivoles ou à l'achat d'objets de luxe, peuvent-ils s'engager dans le mariage en toute sécurité et y rechercher le bonheur?

Sans l'épargne, comment les parents peuvent-ils prévoir avec assurance les temps de chômage ou de maladie, la période si coûteuse de la préparation des enfants à la vie, l'âge inactif de la vieillesse? La satisfaction des besoins matériels est nécessaire au bonheur de la famille, et sans l'épargne une grande part de ces besoins ne sera jamais comblée. Pour le bonheur de la famille, il importe donc que les parents aient à coeur de pratiquer résolument cette vertu de l'épargne et de l'enseigner par tous les moyens possible aux enfants.

Mais l'épargne est-elle vraiment praticable dans cette période d'après-guerre où la vie économique se trouve tellement bouleversée? La guerre, en créant, par la multiplication du travail et des salaires, un état illusoire de richesse universelle dont le flot ne devait jamais cesser, a développé partout le sentiment d'une existence facile donné le goût effréné du luxe et fait oublier la nécessité de l'épargne; elle a grevé la famille d'impôts très lourds; elle a acheminé le pays vers une inflation aussi honteuse qu'injustifiée, et, malgré des contrôles sévères, les prix et le coût de la vie ont monté à des hauteurs vertigineuses. C'était prévu, tout ça, mais on n'y pensait guère, et l'on s'aperçoit maintenant qu'il faut, pour vivre au moins honnêtement, plus d'argent que l'on en gagne. Comment alors peut-on épargner? Du moins, si on l'avait fait jadis!...

Ne désespérons point, cependant, du bonheur de la famille! Le salut par l'épargne est encore possible, pourvu que la famille ait le courage de prendre en mains ses responsabilités, en évitant de faire des dettes, en administrant consciencieusement son budget, en limitant ses besoins et en s'imposant un régime de privations volontaires, en mettant en activité son esprit d'initiative, en adaptant l'éducation des enfants aux nécessités présentes. Tout cela demande des sacrifices, la maîtrise de soi, la vertu de tempérance, du sens pratique; mais la famille canadienne-française est encore capable, grâce à Dieu, d'un tel sursaut d'énergie. En tout cas, la prospérité de la famille est à ce prix.

1) **La famille évitera de faire des dettes.** Même en temps de prospérité les dette sont souvent fatales à ceux qui les contractent; à plus forte raison le sont-elles en temps de crise. D'ailleurs les dettes sont radicalement opposées à l'épargne, il faut donc de tout nécessité, que la famille se libère de cette ruineuse mentalité d'acheter à crédit. Et si parfois la maladie ou des circonstances imprévus obligent à contracter quelque dette, que la famille la règle au plus tôt en restreignant ses dépenses sur un point ou sur un autre.

2) **La famille administrera sagement son budget.** Les temps sont révolus où la famille n'a pas à se soucier du lendemain et peut faire fi de prévoir ses dépenses en rapport avec ses revenus. Les risques sont trop grands pour marcher à l'aventure. La famille prévoyante organise son budget: elle connaît ses revenus du mois, de l'année, elle se tient au courant des prix du marché, elle prévoit ses dépenses et elle les partage, les mesure, d'après les revenus. Les parents devraient dresser, chaque jour, leur comptabilité domestique, après avoir organisé, de concert, le budget du foyer. C'est la seule méthode sûre pour économiser, épargner.

3) **La famille devra limiter ses besoins et s'imposer un régime de privations volontaires.** La guerre a créé bien des besoins factices que favorisait l'abondance de l'argent. La famille devra reviser ce qu'elle estime ses besoins pour éliminer ceux surajoutés, non essentiels à son bien-être, les parasites de l'existence en somme. C'est ainsi que la famille reorganisera ses loisirs, en supprimant, par exemple, les visites au cinéma, les amusements coûteux, les boissons alcooliques, et en favorisant les amusements pris au foyer, dans l'intimité paternelle ou fraternelle. On n'achète pas tout ce qui excite l'envie, on ne se paie pas tout ce qui flatte la sensualité ou le caprice: on réduit ses dépenses à la satisfaction des besoins essentiels, voilà! Les privations portent en elles-mêmes leurs fruits de bonheur.

4) **La famille mettra en activité son esprit d'initiative.** Bien souvent le salaire du père est insuffisant. Le père ne pourrait-il pas alors faire du travail supplémentaire et rémunérateur? Avec un peu d'initiative, il peut travailler même au foyer à fabriquer de menus objets qu'il peut vendre à bon compte ou travailler quelques heures à une besogne payante. Ce serait plus profitable que d'aller à la taverne ou dans des lieux d'amusement dépenser l'argent si péniblement gagné. De son côté, la mère fera preuve d'initiative en cuisinant elle-même, en faisant la couture de la maisonnée, en se privant de toute aide non essentielle. Que d'argent l'on peut épargner ainsi en faisant du foyer un centre d'activité collective! Sans compter que la famille, vivant davantage à l'intérieur, y goûterait un bonheur agrandi.

5) **Enfin, la famille adaptera l'éducation de ses enfants aux nécessités de l'heure.** La crise actuelle n'est pas près de finir, et, demain tout comme aujourd'hui, seule l'épargne pourra l'adoucir. Or, pour que les parents de demain soient en mesure à leur tour d'économiser, il faut apprendre aux enfants d'aujourd'hui, par la parole et par l'exemple, les vertus fondamentales de l'épargne: l'esprit de sacrifice, la maîtrise de soi et de ses goûts, l'usage raisonnable de l'argent.

Les parents sauront donc faire faire des sacrifices aux enfants, surtout dans le boire et le manger; ils leur apprendront à distinguer un caprice d'un besoin véritable et à se conduire par la raison plutôt que par l'instinct: ils les obligeront à déposer dans une banque l'argent gagnée et ne leur permettront de l'en retirer que pour l'achat d'articles dont ils ont besoin pour le vêtement ou l'école; ils les associeront, dès qu'ils seront assez vieux pour comprendre, aux problèmes financiers du foyer, discutant avec eux de la nécessité de tel achat, du choix de tel article, du prix à payer, en égard aux revenus de la famille et au nombre des enfants; il faut à tout prix que les enfants prennent position, eux aussi, devant le budget familial pour en apprendre le rouage et en connaître les possibilités de bonheur.

Valère Massicotte, o.f.m.

L'Artisan

Construction d'un oléoduc entre Edmonton et les grands lacs

On annonce que l'oléoduc Edmonton-Regina sera mis en service à l'automne de 1950, et l'allongement qui ira jusqu'aux grands Lacs, c'est-à-dire à Superior, Wis., dès le début de 1951.

Le 10 juin dernier l'Interprovincial Pipe Line Co. avait obtenu de la Commission du Transport l'autorisation de construire un oléoduc de 450 miles de long, qui reliera Edmonton à Regina. Le prolongement de cet oléoduc, de Regina à Gretna, couvrira 340 milles. Cependant, il n'est pas besoin de permis de construire les derniers 360 milles de Gretna à Superior.

Choix du territoire americain

On a choisi de faire passer l'oléoduc en territoire américain, pour la dernière partie de son parcours, étant donné que le coût en sera de beaucoup moins élevé que par le territoire canadien. La distance jusqu'à la tête des Lacs, en territoire américain, est moins grande; en général, le pays est plat, il n'est pas rocheux, et on peut y suivre une ligne presque droite. Le terrain entre Winnipeg, la tête des Lacs en territoire canadien, est en grande partie accidenté, couvert de roches nus, troué de lacs et couvert de marécages. Pour y construire un oléoduc, il faudrait percer un tunnel à travers le roc, sur une assez grande étendue, et les difficultés et les frais que ces travaux entraîneraient, rendent le projet irréalisable.

Détails de la construction

D'Edmonton à Regina, l'oléoduc aura une diamètre de 20 pouces; de Regina à Gretna, on posera du tuyau de 16 pouces et, de Gretna aux grands Lacs, des conduites de 18 pouces, selon le docteur Hopkins. On a déjà passé des commandes pour toute cette canalisation, et on s'attend à ce que la livraison en soit terminée pour le troisième trimestre de 1950. Ces travaux exigeront 177,000 tonnes d'acier.

La capacité de l'oléoduc allant d'Edmonton à Regina sera tout d'abord de 95,000 barils de pétrole brut par jour; à l'est de Regina, elle sera de 70,000 barils par jour. Cependant, on pourra construire de nouvelles usines de pompage, au fur et à mesure des besoins, pour accroître la capacité de l'oléoduc.

Les relevés sont déjà terminés sur plus de 400 milles où passera l'oléoduc. On s'attend à ce que sa construction emploie de 1,000 à 1,500 hommes pendant environ 150 jours, et à ce que les travaux progressent au même rythme à environ 10 endroits différents à la fois. La valeur de l'outillage dont se serviront les entrepreneurs, sera d'environ $500,000 à chacun de ces endroits.

Le terminus de l'oléoduc, à Superior, comprendra des dock de chargement pour les navires affectés au service sur les lacs et on s'attend à ce que ces navires y chargent à peu près 57,000 barils de pétrole brut par jour, pour le transporter aux raffineries canadiennes.

Etant donné que la navigation sur les grands Lacs est fermée à peu près cinq mois de l'année, il faudra construire à Superior des réservoirs d'emmagasinage d'une contenance d'au moins 1,000,000 de barils, pour qu'on puisse y accumuler des réserves de pétrole pendant que la navigation est fermée.

La construction de cet oléoduc est évaluée à $85 millions et comme il faudra un montant supplémentaire de $5 millions comme fonds de roulement, le coût total de ce projet s'élèvera à $90 millions.

Femme de cultivateur?

par Gaëtan Gareau

(Terre de Chez-nous)

Me marier pour aller demeurer à la campagne?

. . . Non jamais! . . .Quel plaisir peut-on goûter dans ces campagnes où l'on doit toujours demeurer à intérieur de la maison, parce qu'aucune activité ne nous est offerte à l'extérieur. Ne pensez pas d'aller au théâtre, il n'en existe pas! Aller au restaurant, rien de bien intéressant! Que voulez-vous, lorsqu'on veut moderniser, les conseillers sont toujours là pour apporter leur veto. N'est-ce pas assez pour mourir d'ennui dans une telle atmosphère?

Marier un homme du village qui nous apporterait toutes les commodités à l'intérieur de la maison. . .ça se tolère. . . Mais marier un cultivateur, ça non, jamais, au grand jamais! Aller demeurer au fond de la campagne, loin de toute activité, dans un logis privé de commodités, souvent dans un décor ancestral (comment penser à s'acheter des meubles nouveaux avec des revenus, hélas trop modestes!), Non jamais! Marier un cultivateur! alors qu'il faudra partager la besogne de son mari, quand celle de la maison est déjà assez abondante Se résigner à parler de "veau, vache, cochon, couvée" de toutes ces choses terre à terre, non jamais! au grand jamais! . . A tout cela, je préfère le collet blanc qui pourra faire son travail seul et rapporter tout le confort à l'intérieur de mon foyer!

Voilà les raisonnements d'une foule de nos jeunes filles. Ne vous étonnez pas, filles de cultivateurs nées sur la terre, élevées sur la terre. Comment expliquer ces raisonnements qui sonnent comme un glas aux oreilles de ceux qui aiment la campagne, qui en sont fiers et qui veulent y garder le plus d'éléments possible?

Serait-ce parce qu'on a négligé de cultiver les vertus indispensables à la femme rurale simplicité, dévouement, oubli de soi, esprit de sacrifice; ou parce qu'on manque de compréhension de sa véritable mission; ou parce qu'on ne nourrit en soi aucun idéal ou encore parce quon manque de foi?

J'ose l'affirmer, voilà le hic du problème.

Avouons-le. Si l'on va demeurer à la campagne, la vie sera moins mouvementée, les activités étant plus rares. Mais n'est-ce pas là une chance? C'est dans le silence et le calme que l'on peut plus facilement se grandir et s'élever. Si l'on cherche le bonheur dans l'extérieur: amusements, aises, argent, serait-ce parce que notre intérieur est vide de toutes ces richesses qui font le vrai bonheur? Dans ce cas, n'accusons pas la campagne, n'accusons que nous-mêmes.

Si l'on marie un cultivateur, l'on aura moins de commodités. . .Peut-être, mais fréquentez le cultivateur moderne, qui sait travailler avec sa tête et non seulement avec ses pieds, vous verrez combien son génie a su transformer sa maison pour apporter plus de facilité au travail féminin.

Il faudra garder les meubles des ancêtres! . . .Heureuses reliques qui, transformées par les mains habiles de la femme rurale, rendent les foyers plus notres, plus attrayants.

Quelquefois, il faudra aider son homme au travail. On le fera dans les besognes qui ne peuvent en rien nuire à la santé féminine. Ce sera un excellent moyen de cimenter davantage l'amitié des deux époux. Il n'y a rien comme de travailler côte à côte, de partager la même besogne pour arriver à mieux se comprendre.

Si l'on déprécie la besogne de cultivateur, c'est qu'on a moins de foi. Nous, jeunes filles, nous oublions qu'à travers toutes les difficultés matérielles que présente la besogne du cultivateur, se dessine une force morale qui aidera à penser plus facilement au Maître, parce que directement dépendante de Lui dans ses succès quotidiens; une force morale qui nous aidera à faire notre devoir envers et malgré tout, une force morale qui permettra d'éduquer chrétiennement nos enfants.

Jeune fille, tu aimeras la campagne, tu aimeras la terre. Tu voudras t'y river si tu as en toi une âme au moindre souffle de vie (tout est vie à la campagne), une âme pure capable de se mirer dans les beautés de la nature, une âme chrétienne apte à entrevoir la sublime mission de la femme rurale. . .

La Survivance des Jeunes

"Les tout-petits dans le Royaume"

Après avoir donné "aux petits du royaume", cette somme catéchistique qui mérita l'approbation et les éloges des plus grands pédagogues, au pays et à l'étranger, la Rev. Soeur St-Ladislas, A.S.V., a complété son oeuvre adressée surtout aux professeurs, aux parents, aux normaliennes et aux élèves des cours supérieurs, par une collection de huit livrets pour les tout-petits des première et deuxième années de l'école primaire.

Ces livrets n'offrent pas de leçon à étudier oralement, ce qui leur donne déjà un cachet qu'apprécient les enfants. Ils ne sont pas davantage des livres pour apprendre à lire, mais les petits qui se débrouillent en lecture pourront déchiffrer ces textes très courts et si simples qu'accompagnent des illustrations ravissantes. L'artiste sut rendre cette candeur, cette naïveté qui jaillissent de l'âme enfantine. Les images complètent le sens des textes, les expliquent et pour les tout-petits, il faut qu'il en soit ainsi, puisqu'ils lisent les images avant de pouvoir lire les mots. Dans ces livrets: "Les tout-petits dans le Royaume" l'enfant de 4 et 5 ans, qui a reçu de sa maman quelques notions religieuses, trouve par lui-même, la signification des images alors qu'ayant en mains certaines oeuvres catéchistiques, pourtant faites pour lui, mais sans cette simplicité d'expression, l'enfant doit demander à chaque page des explications qui le fatiguent et lui enlèvent le goût de cette étude. Aux livrets de Soeur Saint-Ladislas les petits reviennent, insatiables, ils pensent, réfléchissent devant chaque image, leur imagination y trouve une nourriture adaptée à sa naïveté.

Soeur Saint-Ladislas dans des textes très courts, sous une forme poétique qui charme les petits, eux qui sont encore si près de la poésie pure, concrétise la doctrine du catéchisme et l'amour que l'âme doit offrir à son Dieu, c'est de la vie d'amour de l'enfant envers son père. Les mots et les expressions coulent de la source fraîche de la simplicité, c'est pourquoi les petits — et les grands aussi — s'y désaltèrent avec avidité. Les papas, les mamans et les grandes soeurs ne connaissent guère de repos quand les jeunes enfants, qui ont la bonne fortune de posséder ces livrets, insistent pour se faire raconter ces histoires du bon Dieu. Les parents acquiescent volontiers, ils avouent même y trouver autant d'intérêt et de profit que leurs petits, puisque la manière d'aimer le bon Dieu ne doit pas trop varier avec l'âge, le Christ l'a dit, il veut que nous l'aimions toujours à la manière des enfants.

Les titres indiquent assez le caractère de chaque livret. Ceux destinés à la première année présentent la doctrine sous forme d'une marche de la petite âme vers le Ciel, mais pour y arriver, il faut aller: 1.—Vers la crèche; 2.—Vers la croix; 3.—Vers l'hostie; 4.—Vers le Ciel. Les livrets adressés à la deuxième année présentent quatre centres d'intérêt: 1.—Ton papa le bon Dieu; 2.—Ton frère Jésus; 3.—Ta grande famille (l'Eglise); 4.—Le Ciel, ton héritage. Les mots d'ordre distribués tout le long de ces livrets servent à la mise en pratique de la doctrine d'amour; ils dirigent la vie spirituelle des tout petits et les parents doivent aider l'enfant à réaliser ces mots d'ordre dans sa vie quotidienne. Pour atteindre ce but, il importe que dans chaque foyer chrétien où les jeunes fleurs commencent à chercher la lumire divine, on possède ces petits livres. L'auteur qui a une longue expérience des petits, sait se tenir à la hauteur de leur intelligence et de leur âme; il a trouvé la formule la plus efficace pour aider les parents, comme les instituteurs, dans l'oeuvre difficile de l'initiation catéchistique.

Après les témoignages de pédagogues avertis de notre pays et d'Europe, qu'il soit permis aux mamans de chez nous d'offrir à l'auteur leur gratitude pour son admirable travail qui leur rend si douce et si facile la formation religieuse des petites âmes qu'elle a su comprendre avec un coeur maternel et une science éclairée.

Jeanne L'Archevêque-Duguay

N.B.—Pour tous renseignements s'adresser à l'Oeuvre catéchistique, RR. Srs de l'Assomption, maison-mère, Nicolet, P. Q.

Les chiffres sont mystérieux

Les chiffres sont des êtres mystérieux. Prenez le chiffre 9 par exemple. Additionnez n'importe quel nombre, cela ne fait pas de différence. Par exemple le nombre 7. .

9 plus 7 égale 16. Très bien. Maintenant additionnez les deux chiffres qui forment le nombre 16, et vous avez 1 plus 6 égale 7. Cela nous ramène au point d'où nous sommes partis alors que nous avons additionné 9 à 7. Mais le 9 disparu.

Essayez la même chose avec différents chiffres. Par exemple 11 plus 9 égale 20. Additionnez 2 et 0, vous obtenez 2. Si vous additionnez les deux chiffres de 11, vous avez aussi 1 plus 1 égale 2.

Vous pouvez prendre des chiffres plus gros, 9 plus 123 égale 132. Les chiffres 1, 3, 2 additionnés égalent 6; les chiffres 1, 2, 3 égalent aussi 6. Le 9 disparait.

Cepenoant le chiffre n'est pas le seul mystérieux. Si vous multipliez par 3, ou 6 ou 9, vous verrez que n'importe lequel nombre ainsi multiplié par l'un de ces trois chiffres donne un nombre dont la somme des chiffres est divisible par 3.

Exemple: 3 fois 7 égalent 21. Si on additionne 2 et 1 l'on obtient 3 et ce chiffre est divisible par 3 une fois. Autre exemple: 3 fois 18 égalent 54. On additionne 5 et 4 et l'on obtient 9, divisible trois fois par 3 .

C'est la même chose avec 6. Six fois 85 égalent 510. 5 plus 1 plus 0 égale 6 lequel se divise par 3 et donne 2. Prenez maintenant 9. Neuf fois 7 égale 63. 6 plus 3 égale 9, divisible par 3. Tentez le jeu avec n'importe quel nombre et vous arriverez au même résultat.

SOIR D'AUTOMNE

Dans les forêts dépouillées,
Déjà les feuilles rouillées
Font un tapis de velours.
Et l'on entend l'automne
Gémir le chant monotone
Coupé par des sanglots lourds.

Les frileuses hirondelles,
Rasant le sol de coups d'ailes,
Se rassemblent à grands cris,
Et tous les oiseaux sauvages
S'appelent sur les rivages,
Près des étangs défleuris.

C'est la saison, triste et douce,
Où l'on rêve, où sur la mousse
En pleurant, on vient s'asseoir
Pour voir le soleil oblique
Dans le ciel mélancolique
Verser les joyaux du soir.

Jean RICHEPIN

Echos du Pensionnat de l'Assomption

Le 6 septembre, les portes du Pensionnat s'ouvraient, très accueillantes, pour recevoir les nombreuses élèves, anciennes et nouvelles. Les corridors, les chambres, les escaliers, les classes retentissaient de rire gais et d'exclamations joyeuses. On rencontre ses amies.. on s'en fait d'autres... .tout le monde est content.

Le 7 septembre, première journée de travail: on choisit les sujets optionnels qu'on ajoute aux sujets académiques—pour les élèves du grade X, c'est une intéressante expérience... On additionne le nombre de crédits! C'est entendu, il faut faire une grosse année de travail! Cela se voit sur toutes les figures où on peut lire l'enthousiasme, le courage et la détermination.

Le 11 sept. Notre excursion au Collège St-Jean ne sera qu'un rêve... La température trop froide nous oblige à nous réjouir dans notre grande salle de récréation. On se débrouille! Voyez le programme organisé par Mlles Georgette Maisonneuve et J. Richard:

Une partie de Bunco.
Nos danses de folklore.
Un goûter—du blé d'Inde en épis!
Des jeux d'intérieur très variés.
Un quiz: "Vous connaissez-vous?"

C'est dans notre quiz que nous avons connu les goûts de quelques nouvelles. "As-tu encore soif, Bibianne Godbout?" "Et toi, Lilianne Vallée, aimes-tu notre nouvelle mode de confession?" Quant à Germaine Courchesne, nous savons qu'elle aime beaucoup le pain sec.

Un grand merci à notre dévouée Soeur Supérieure pour tous les prix qu'elle nous a si généreusement donnés!

Une nouvelle a réjoui anciennes et nouvelles: l'obtention d'une bourse de Cent dollars par Thérèse Trottier, à l'occasion de son examen de chant de juin dernier. Nous lui avons redit nos félicitations les plus sincères.

Il est une chose qui frappe tout le monde: le zèle et l'amour pour la sainte Vierge qui caractérisent le début de cette année scolaire. "Famille qui prie famille unie." Les journaux de la Croisade qu'on trouve dans nos salles de classe et dans notre salle de récréation, nous rappellent avec éloquence ce mot d'ordre. Des affiches comme "La bombe atomique ou le Rosaire" nous font réfléchi., tout en nous donnant des inspirations pour les affiches que nous préparons nous-mêmes. Dans nos classes de catéchisme, la dévotion mariale est à l'honneur. Et nos classes de français nous rapellent aussi le grand concours marial: les essais et les poèmes sur le "Rosaire en famille". Et nous prions de notre mieux Marie, notre bonne Mère, pour que la Croisade réussisse, et que toutes nos familles s'engagent à réciter la plus belle des prières à la Sainte Vierge.

TA RICHESSE est un livre qui a eu le don de susciter plusieurs discussions déjà.... Les illustrations nombreuses et suggestives nous ont fait chercher.... et découvrir des significations inattendues! La collaboration est aussi une richesse de notre vie d'étudiante: cette étude de notre livret d'histoire nous en est une preuve de plus.

C'est ainsi que notre nouvelle famille étudiante a commencé , sous la protection de notre céleste Mère, l'année scolaire 1949-50.

Juliette Richard, Grade XII

Un marseillaise

On demande à un Marseillais s'il a visité l'Amérique. Il répond avec un petit sourire entendu:

— A peu près.
— Comment, à peu près?
— Oui, je suis allé au Havre. L'Amérique, c'est . . . en face! . . .

Radar chez les poissons

Les moustaches du poisson-chat sont des organes très sensibles qui lui permettent de se diriger dans les eaux boueuses.

QUESTIONNAIRE

Pourquoi les garçons de table portent-ils des gants blancs?

....Au palais de Versailles, Louis XV ordonna les gants blancs aux garçonc pour préserver leurs mains contre la chaleur des plats.

* * *

Pourquoi brise-t-on une bouteille de champagne sur un navire qu'on lance?

En souvenir des libations qu'on avait l'habitude de faire en cette circonstance.

* * *

Depuis quand les juges d'Angleterre portent-ils la perruque?

Depuis le XVIe siècle.

* * *

A quand remonte le serment?

Bien avant l'ère chrétienne. Les Juifs prêtaient serment devant les juges. ......

* * *

Pourquoi fait-on faitre une croix à une personne qni ne sait signer?

La croix est considérée comme l'équivalent du serment et atteste la vérité de ce qui est écrit au-dessus.

* * *

Pourquoi les gens touchent-ils du bois pour se préserver de quelque malheur?

En souvenir du bois de la croix du Sauveur crucifié.

* * *

Quels corps minéraux y a-t-il dans le lait?

....Le phosphore, le fer et la caux. ......

* * *

Pourquoi le nombre 13 est-il considéré comme malchanceux?

A cause de la trahison de Judas, à la dernière Cène, où treize personnes étaient présentes.

Pour rire



Economie

—Trouvez-vous que c'est plus économique de faire votre cuisine vous-même?

—Oh! oui. Mon mari mange la moitié moins que quand on avait une cuisinière.

Nudisme

Le petit montrant une tête chauve: "Est-ce un nudiste, maman?

La mère: "Oui, mais il ne fait que commencer."

Une raison boîteuse

Une bonne dame s'adresse à 2 garçons qui jouent dans un trou d'eau:

Vous n'allez pas à l'école?

—Non, on est enrhumé.

Doleances

Jel et Snul parient de leurs épouses.

– La mienne est exaspérante, elle a toujours le dernier mot.

— La mienne, c'est encore pire: elle a le dernier et tous les autres avant.

Experience

Un papa fait la leçon de bienséance à son fils.

—Mon garçon, lui dit-il, il faut toujours réfléchir avant de parler quand tu es en société.

—J'ai déjà essayé ça, papa; mais quand j'ai fini de réfléchir, il y a longtemps qu'on a changé de sujet dans la conversation.

Vivacité

L'épicier au jeune homme qui sollicite un emploi de commis:

—Etes-vous très vif?

— Vif n'est pas le mot. J'ai éteint la lumière hier soir, et j'ai eu le temps de me déshabiller et de me coucher avant qu'il fasse noir.

Ma langue, maman

Jean savoure un bonbon qu'il a pris en cachette.

Maman(sévère) — Jean, qu'as-tu dans la bouche?

Jean (avale le bonbon rapidement d'un air innocent). — Ma langue, maman.

Superstition

Croire que le nombre treize, ou qu'une affaire, un voyage comencés le vendredi portent malheur, c'est une bien sotte superstition. C'est de plus une insulte à la providence du bon Dieu, qui seul nous dispense les biens et les maux.

Voici plutôt ce qui porte malheur:

Toucher à un fil électrique chargé, le lundi.

S'asseoir sur la pointe d'un paratonnerre en temps dorage, le mardi.

Sauter d'un train filant à grande vitesse, le mercredi.

Se mettre à cheval sur une scie circulaire en action, le jeudi.

Traverser une rue encombrée, la tête enfoncée dans son parapluie, le vendredi.

Etre le treizième à table quand il n'y a que de la place pour six, le samedi.

Dire des gros mots à un homme plus gros que soi, le dimanche.

Mais le malheur suprême l'irréparable malheur serait de mourir dans la disgrâce de Dieu, n'importe quel jour de la semaine.

Les origines des expressions populaires

Faire l'école buissonnière

Autrefois, les écoles de Paris étaient placées sous la surveillance du premier chantre de Notre-Dame de Paris, auquel elles devaient payer une redevance. Pour échapper, si possible, à cette obligation, certain maîtres d'écoles emmenaient leurs élèves dans la campagne voisine et faisaient leur cours en secret, derrière des buissons. Ainsi, c'étaient les professeur qui, en ces temps lointains, invitaient leurs disciples. . . à faire l'école buisonnière. On voit que le sens de cette expression s'est totalement modifié par la suite.

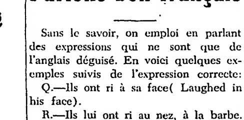
Tire a quatre épingles

Jadis, les femmes portaient un fichu pour lequel l'élégance consistait en ceci: il convenait qu'il fasse le moins de plis possible. Aussi, réalisaient-elles cette condition au moyen de quatre épingles. L'une d'elles arrêtait le fichu dans le dos; la seconde s'assujettissait sur l'épaule gauche, la troisième sur l'épaule droite. La dernière, enfin, le tirait sur la poitrine. Le fichu, de cette manière, se trouvait bien tendu, il était littéralement tiré par ses quatre épingles. Cette locution devint proverbiale.

C'est ainsi qu'en un temps où lon s'amusait à caricaturer en quelques mots synthétiques les personnalités du jour, on traça le portrait d'un homme en vue dont la tenue vestimentaire était généralement négligée, en disant:

— Il est tiré à quatre épingles. . . dont deux retiennent son pantalon!

Parlons bon français



Sans le savoir, on emploi en parlant des expressions qui ne sont que de l'anglais déguisé. En voici quelques exemples suivis de l'expression correcte:

Q.—Ils ont ri à sa face(Laughed in his face).

R.—Ils lui ont ri au nez, à la barbe.

* * *

Q.—C'est aussi facile que ça peut l'être (As easy as it could be).

R.—C'est simple comme bonjour.

* * *

Q.—Deux ou trois vont faire (Two or three will do).

R.—Deux ou trois suffiront.

* * *

Q.—Cela va faire (That will do).

R.—C'est bon. (Aussi; cela suffit; en voilà assez).

Populaire en Chine

Le thé est cultivé en Chine depuis plus de 2,000 ans.

* * *

Bistouri et ciseaux

Les barbiers, avant le 18ème siècle, pratiquaient aussi des opérations chirurgicales en Europe.

Un programme en 10 points pour venir en aide à l'Angleterre

Les entretiens économiques de Washington sont terminés et la Grande-Bretagne vient encore une fois d'échapper au désastre financier.

On a en effet annoncé un programme de mesures monétaires, financières et douanières en dix points qui assurent à Londres une solution immédiate de ses embarras les plus pressants, en même temps qu'elles laissent prévoir un règlement plus facile de ses ennuis économiques plus durables.

Le programme

Sir S. Cripps a expliqué que 4 des points du programme procureront à la Grande-Bretagne un bénéfice et un soulagement immédiat. Ce sont les suivants:

1. Etats-Unis et Canada vont reviser leur programme d'accumulation de matières essentiels, comme l'étain et le caoutchouc. Pour sa part, le gouvernement américain se montrera moins exigeant dans l'emploi de caoutchouc synthétique pour les pneus sur son territoire, ce qui accroîtra d'autant le marché anglais de caoutchouc naturel.

2. La Grande-Bretagne pourra employer au moins une part de ses crédits agricoles du Plan Marshall à l'achat de blé canadien qui lui était interdit depuis le début de l'année. Les règlements du plan interdisent en effet aux nations européennes bénéficiaires de se procurer certaines denrées ailleurs qu'aux Etats-Unis si ce pays en possède déjà un surplus. L'administrateur du plan, M. Paul Hoffman, a promis des précisions sur ce point aujourd'hui même.

3. Canadiens et Américains s'engagent aussi à faciliter la procédure douanière à l'égard des produits britanniques. Le communiqué révèle que MM. Snyder et Acheson songent à demander au Congrès de modifier le principe même de sa politique douanière.

4. Les deux Etats nord-américains s'accordent aussi à reconnaître que le Royaume-Uni a droit de refuser maintenant à certain de leurs produits afin d'importer à la place des articles en provenance de l'Europe continentale qu'il n'est pas obligé de rembourser en dollars. MM. Snyder et Abbott n'ont pas voulu s'engager à fond sur ce point sans l'assentiment formel de leurs Parlements respectifs mais se disent prêts à faciliter toutes choses dans ce but.

Les six autres points du programme sont à plus longue portée d'action: et les voici maintenant, dans l'ordre:

5. Il conviendra d'accroître les placements de capitaux américains à l'étranger, par l'intermédiaire de la Banque mondiale et de l'Export-Import Bank des Etats-Unis, comme moyen de faire circuler une plus grande quantité de dollars dans l'univers.

6. Washington promet aussi d'abaisser ses tarifs douaniers et d'augmenter ses importations par la conclusion de nouveaux accords commerciaux réciproques.

7. Les trois nations négociatrices examineront et aideront à régler le problème des dettes de guerre pesant sur la Grande-Bretagne. Ayant terminé la guerre avec une dette extérieure de $13,500,000,000 endossée pour le motif, Londres a dû depuis continuer d'exporter chez ses créanciers des marchandises pour lesquels il ne reçoit pas de remboursement réel utilisable.

8. De même les trois pays aideront les Britanniques à augmenter ses gains en dollars américains dans la production, le raffinage et la distribution du pétrole.

9. Même entente en ce qui concerne les gains dans l'emploi exclusif de navires anglais pour le transport de certaines denrées. Les règlements du Plan Marshall veulent que le transport des produits américains fournis à l'Europe soit assuré autant que possible par des bateaux américains; mais le secrétariat d'Etat concorde avec Londres pour soutenir que l'on devrait plutôt permettre aux navires étrangers d'assumer eux-mêmes ce transport comme moyen de relever la marine marchande des nations secourues.

10 Enfin le dernier point du programme prévoit que les nations négociatrices demeureront en rapport étroit les unes avec les autres afin de pouvoir constamment modifier leur politique suivant les besoins du moment. Divers milieux gouvernementaux des trois pays estiment que cet établissement de consultations sur une base permanente va assurer entre leurs peuples une coordination des efforts économiques comparable à celle déjà réalisée dans les domaines politiques et militaire.

Observatoire

Un génie musical

(suite de la page 1)

sentiments du Bulletin: il en est encore au régime loyaliste; il est deux cents ans en retard sur le reste du Canada.

* * *

On dit souvent que "personne n'est prophète dans son pays". C'est le cas pour Calixa Lavallée, auteur de la musique de notre hymne national. Né à Verchères, dans le Québec, il montra dès son enfance des aptitudes musicales extraordinaires. Malheureusement ses compatriotes ignorèrent ses talents. Parti jeune encore pour aller vivre aux Etats-Unis, c'est là qu'il commença à être reconu comme un véritable génie musical.

Il serait impossible de résumer en quelques lignes sa carrière prodigieuse, mêlée d'épreuves et de triomphes. Calixa Lavallée fit des tournées avec le fameux violoniste espagnol Olivera; il occupa le poste de directeur du Grand Opera House, de New-York, il étudia à Paris sous Marmontel et Boieldieu; la grande artiste viennoise Gerster le choisit comme soliste et accompagnateur; enfin il fut professeur de composition à l'Académie de Musique Pertersilia. Revues et journaux vantent le talent de Lavallée; ses oeuvres sont jouées à travers les Etats-Unis. Les concerts qu'il donne mic de Musique Petersilia. Revues et Boston, de New-York, soulèvent partout l'enthousiasme des connaisseurs. Si bien qu'en 1887, Calixa Lavallée est choisi par les musiciens américains pour les représenter au congrès mondial de Londres où il est reçu en triomphe.

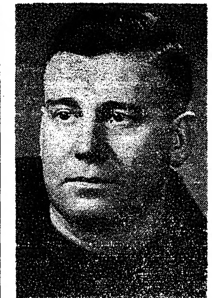
Vraiment il faut avoir le culot ou l'ignorance d'un Harold Weir du Bulletin d'Edmonton pour juger la musique de Lavallée "exécrable" et laisser entendre que notre hymne national n'est qu'une vulgaire composition.

Certains ont voulu préférer le "Maple Leaf For Ever" et le substituer à notre hymne. Retenons à ce sujet le jugement le Lord Grey, gouverneur général du Canada à cette époque. Parlant du "Maple Leaf" il disait: "C'est un air commun, vulgaire, sautillant, qui n'a aucune âme, tandis que dans l'O Canada il y a un sentiment qui élève le coeur."

L'opinion publique a confirmé ce jugement. "O Canada" est l'un des plus beaux hymnes nationaux qui existent; il se compare avantageusement avec ceux des autres pays. Il est et demeurera le chant national du Canada, n'en déplaise au Bulletin.

"Inutile de regimber", comme disait Madame Peele.

P. E. B.



Son Exc. Mgr Jean de Capistran Cayer, o.f.m., qui a été sacré évêque samedi dernier, par Son Excellence Monseigneur I. Antoniutti, délégué apostolique. Mgr Cayer, autrefois d'Edmonton, est vicaire apostolique d'Egypte.

Ouverture du parlement fédéral et annonce de la législation

par la British United Press

Après avoir assisté aux traditionnelles cérémonies de l'ouverture de la session, le parlement a maintenant commencé d'aborder un vaste programme de législation de grande portée en politique intérieure et extérieure.

Le débat sur le discours du trône est engagé par le chef de l'opposition, l'hon. George Drew, qui a suivi la tradition de critiquer la politique du gouvernement. A chaque session, le débat sur le discours du trône fournit aux députés l'occasion de faire connaître leurs opinions sur toutes les questions politiques qu'ils veulent bien aborder. Cette année, nombreux sont les nouveaux députés qui tiendront à faire connaître aux pays leurs vues politiques. Il est probable cependant que, cette fois les débats ne seront pas empreints d'un souci électoral aussi grand que celui que l'on a pu observer au cours de la dernière session qui a précédée les élections. Toutefois, le parlement sera appelé à discuter des projets de loi de plus grande portée que ceux qui ont été présentés avant les élections.

Il y aura sans doute des motions de non confiance mais ces motions traditionnelles n'auront aucune conséquences car le gouvernement actuel dispose de la plus forte majorité qu'on ait vu au parlement fédéral depuis la confédération. Le nombre réduit de députés de l'opposition aura sans doute comme conséquence des débats plus brefs su rles problèmes qui seront discutés au cours de la session qui vient de s'ouvrir.

Discours du trône

Le gouverneur général, Lord Alexander, a exposé les grandes lignes du programme législatif dans le discours du trône.

Ce qui ressort avec le plus d'éclat de ce discours est que le gouvernement de M. St-Laurent se propose de prendre des mesures pour réduire encore davantage les derniers liens qui nous lient à l'Angleterre et pour orienter le pays vers son indépendance complète.

Le parlement sera prié d'autoriser le gouvernement à envoyer au parlement anglais une adresse réclamant le droit pour le Canada de modifier sa propre constitution canadienne sur l'Acte de l'Amérique du Nord, passé au parlement de Westminster en 1867, année de la confédération, et ne peut-être amendée que par le parlement anglais. Le gouvernement actuel veut abolir cette obligation de recourir au parlement anglais.

Droits des provinces

Il y a cependant des restrictions importantes qui nécessitent un accord avec les provinces. Ces restrictions portent droits constitutionnels des provinces, leurs droits en matière d'éducation, ainsi que l'usage des langues française et anglaise.

Pour conclure un accord sur ces questions, M. St-Laurent a adressé une lettre aux premiers ministres des dix provinces canadiennes pour les inviter à une conférence fédérale-provinciale en vue de discuter ces problèmes et faire le partage des juridictions fédérale et provinciale.

Appels au Conseil privé

En plus de réclamer ce droit d'amender de la constitution, le gouvernement se propose d'abolir les appels au conseil privé impérial et de faire de la Cour suprême le dernier tribunal d'appel pour les affaires judiciaires du Canada.

Il semble bien que l'an prochain, le Canada sera entièrement dégagé de ses liens constitutionnels avec l'Angleterre, souvenir du régime colonial seront disparus.

De plus, un député, M. Bona Arsenault, a déjà annoncé un avis de motion demandant que le prochain gouverneur général du Canada soit un Canadien de naissance. Il est aussi fort possible que l'on discute de nouveau le projet d'un drapeau national ainsi que d'un hymne national. Déjà, M. Jean Richard, député libéral d'Ottawa est, a annoncé un avis de motion priant le parlement de former un comité pour choisir un drapeau national.

Etude du problème militaire qui se pose en Allemagne

Par Maurice Dagenais de la British United Press

Les ministres des affaires étrangères des trois grandes puissances occidentales se sont réunis de nouveau à Washington pour discuter le problème allemand.

Cette conférence elle-même n'était qu'un préparatif à la conférence des douze pays signataires du pacte de l'Atlantique et de l'Assemblée générale des Nations unies, à New-York.

A ces deux conférences, on s'est appliqué à étudier principalement trois problèmes de grande envergure.

Les ministres et les signataires du pacte de l'Atlantique ont discuté le partage du programme d'aide militaire des Etats-Unis à l'Europe occidentale et qui représentera une dépense de $1,314,000,000 en armes.

On a aussi discuté les chances de la France de devenir assez puissante pour devenir un rempart efficace contre une nouvelle agression venant de l'est.

Le problème allemand

Enfin, le troisième problème est à la fois politique et militaire. C'est le plus important de tous. Il s'agit de trouver les moyens de reconcilier la France et l'Allemagne. Dans la stratégie générale de défense contre la Russie ce facteur semble essentiel. Les Allemands craignent actuellement d'être laissés indéfiniment à l'écart des plans de défense des puissances occidentales. Dans ce cas, ils pourraient devenir à la merci de la Russi ou ils appréhendent que les Alliés de l'ouest veulent faire de l'Allemagne un champs de bataille en cas de guerre contre la Russie.

Devant cette situation, le sénateur John Foster Dulles, une autorité en politique internationale, a lancé un sévère avertissement au Congrès américain en disant:

"A moins que l'Occident ne fournisse à l'Allemagne un avenir convenable et rempli d'espoir, les Allemands se livreront au marchandage entre les puissances de l'ouest et la Russie. De cet état de choses ne pourrait qu'une seule issue: une alliance, au moins temporaire entre l'Allemagne et la Russie.

"Dans ce cas, poursuit le sénateur américain, nos espoirs et nos projets de refaire une Europe libre et paisible s'écroulerait."

Déjà l'on se sert de cette situation dans la propagande pour permettre à l'Allemagne de se réarmer.

Défense militaire

De plus, dans un rapport soumis au congrès, les ambassadeurs américains en France, en Angleterre, en Belgique, en Hollande et au Luxembourg disent que ces cinq pays, en dépit du fait qu'ils gardent un million et demi d'hommes sous les armes ne pourraient même pas livrer un combat pour retarder longuement une invasion venant de l'est. Ces diplomates concluent que les plans de défense doivent viser à rendre ces pays capables de se défendre au lieu de les abandonner à eux-mêmes avec l'intention de les délivrer s'ils sont envahis.

La question qui se pose actuellement n'est pas de déterminer si la ligne de défense de l'occident doit être placée le long du Rhin ou sur la Manche mais plutôt si elle doit être dressée le long du Rhin ou le long de l'Elbe. Ce fleuve divise actuellement la zone soviétique d'occupation de l'Allemagne occidentale.

La difficulté réside dans le fait que ni la France ni l'Angleterre ne désirent réarmer l'Allemagne tandis qu'il n'est guère pratique de songer de défendre l'Europe occidentale sans l'aide d'une armée allemande.

Les Français craignent que si l'on réarme la république de l'Allemagne occidentale elle se livrera de nouveau à un mouvement de pangermanisme et plongera le monde de nouveau dans une guerre, d'une manière ou d'une autre.

De leur côté, les Allemands craignent d'être abandonnés sans défense et d'être livrés à la sujétion de la Russie ou de devenir le champ de bataille dans une autre guerre.

La difficulté est de trouver le moyen de protéger l'Allemagne occidentale sans mettre en danger l'Europe occidentale particulièrement la France.

Discours du trône...

(suite de la page 1)

sure tendant à permettre au gouvernement d'aider à l'aménagement d'une route transcontinentale.

Nouvelles routes pour nos services aériens

Le gouvernement a conclu de nouveaux accords aériens avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Ces accords prévoient l'établissement de nouvelles routes pour nos services aériens internationaux vers les Etats-Unis et l'Orient, et de nouvelles escales, dans le territoire des Etats-Unis et du Royaume-Uni, pour nos services internationaux actuels sur l'Atlantique-Nord, ainsi que vers la mer des Caraïbes et le Pacifique-Sud.

Vous serez appelés à examiner, entre autres mesures un projet de loi sur la marque de commerce nationale et l'étiquettage exact; un projet de loi sur la conservation des forêts: un projet de loi visant à constituer en corporation la société canadienne de télécommunications transmarines; un projet de loi sur l'aide à l'industrie des constructions navales et à la marine de commerce: un projet de loi tendant à proroger l'existence de la loi sur les permis d'exportation et d'importation; et des projets de loi visant à modifier la loi de la Cour de l'échiquier, la loi sur la banque d'expansion industrielle, la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, la loi des douanes et la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants.

Résolutions budgétaires à approuver

Membres de la chambre des Communes,

Vous serez invités à prendre des dispositions en vue d'assurer le service public au cours de la présente année financière. Il vous sera demandé d'approuver les résolutions budgétaires présentées à la dernière session du Parlement et d'adopter, à cet égard, les lois appropriées.

Honorables membres du Sénat,
Membres de la chambre des Communes

Puisse la divine Providence bénir vos délibérations.

Paul Robeson partage la responsabilité

New-York. — Le directeur de la police de l'Etat de New-York, John Caffney, a fait rapport au gouverneur Thomas Dewey sur les désordres qui ont marqué le récital du nègre Paul Robeson à Peekskill. Le rapport affirme que le ralliement a été convoqué par les communistes aux fins expresses de provoquer des troubles. Il en attribue toute la responsabilité au chanteur nègre et àla prétendue organisation des droits civils.

"Précieux modèles de courage"

Ottawa. "Les Saints Martyrs Canadiens", ces précurseurs de la civilisation occidentale en Amérique du Nord, demeurent pour nous de très précieux modèles dont le courage indomptable et l'imagination vaste et féconde ne cessent d'inspirer la nation canadienne tout entière."

C'est ainsi que s'exprime le premier ministre Louis St-Laurent, dans un message de bienvenue que le gouvernement du Canada adresse au groupe de quelque quarante délégés français venus en pèlerinage au Canada pour commémorer le 300e anniversaire de la découverte du Missisipi par le Père Marquette et de la fondation des missions des Jésuites en Huronie (Ontario).

Mort du P. Merklen

Le R. P. Merklen, directeur de la Croix vient de s'éteindre à Paris à l'âge de 75 ans.

Sa disparition va creuser un vide immense dans la presse catholique et même dans l'Eglise de France, au sein desquelles cet humble religieux Assomptionnistes a joué, pendant plus d'un quart de siècle, un rôle considérable.

Le R. P. Merklen était né le 3 novembre 1875 à Mirecourt, dans les Vosges.

* * *

Hippocrate

Hippocrate, le Père de la médecine, est né dans l'île de Cos environ 460 ans avant Jésus-Christ.

* * *

Homme d'état-romancier

Disraeli, surtout connu comme homme d'état, à écrit un roman à succès à l'âge de 21 ans.

On fera bientôt les remboursements

Ottawa. — Quelque 750,000 Canadiens recevront des chèques de remboursements de l'impôt sur le revenu au cours des prochaines semaines.

Ces remboursements résultent des exemptions de taxes qui sont entrées en vigueur le 22 mars dernier, lorsqu'on a déposé le budget aux Communes.

On a dissous le 20ème parlement avant d'adopter ce budget, et c'est la raison pour laquelle on n'a pu effectuer jusqu'ici le paiement des trop-perçus.

Les trois quart de million de Canadiens qui recevront des remboursements sont ceux qui gagnaient entre $750. et $1,000 par année, comme célibataire, ou entre $1,500. et $2,000 comme personnes mariées. Sont aussi incluses les personnes qui ont des enfants et qui sont tombées en dessous du revenu des exemptions, lorsqu'on a augmenté ces mêmes exemptions.

Bevin visitera Ottawa

Ottawa. Le ministre des Affaires extérieure Lester Pearson, a révélé que le secrétaire britannique aux Affaires étrangères, Ernest Bevin, visitera probablement Ottawa le mois prochain.

La télévision va coûter cher

On estime que l'installation d'un poste de télévision dans un grand centre coûterait environ $500,000 et qu'il faudrait à peu près un autre montant de $500,000 par année pour réaliser des programmes "pendant une période raisonnable chaque jour."

Cependant, on a donné l'avertissement que le succès de la télévision au Canada est plus qu'une question d'argent. La réalisation du projet mettra à contribution l'ingéniosité et l'initiative non seulement de la radiodiffusion nationale et privée, des fabricants et de l'industrie électronique, mais aussi des chefs de nombreuses autres industries et professions. Ceux-ci, tout en réclamant la télévision à grands cris n'en soulignent pas moins les difficultés à surmonter.

Supérieur à Rigaud

Le R. P. Irénée Gauthier, c.s.v. aumônier général de la J.A.C. durant près de quinze ans, vient d'être nommé supérieur du collège Bourget de Rigaud.

Le père Irénée Gauthier, c.s.v., est né en la paroisse Ste-Madeleine de Rigaud, comté de Vaudreuil, le 10 juillet 1898. Après ses études classiques au collège Bourget de Rigaud, il fut ordonné prêtre le 7 mars 1925.

Le père Gauthier était jusqu'en décembre dernier, l'aumônier national de la Jeunesse Agricole catholique (J.A.C.)

Bon moyen

—Il y avait deux sourds-muets qui se disputaient, mais j'ai vite mis fin à leur querelle.

—Comment avez-vous fait?

—J'ai éteint la lumière.

Congrès des Mathématiciens à Laval

Répondant à une invitation spéciale de l'université Laval, les délégués au congrès de la Société canadienne des mathématiciens, réunis récemment à Vancouver, viennent de passer une résolution à l'effet de tenir leur troisième réunion générale quadriennale dans la vieille cité de Champlain. Les délibérations de ce prochain congrès auront donc lieu en 1953 dans les locaux de la plus ancienne université française d'Amérique, qui célébrera alors le centenaire de sa fondation.